

Fleuron touristique du Val-de-Travers

Coup de tonnerre sur le Chapeau de Napoléon!

Comme toutes les bonnes et les mauvaises nouvelles au Val-de-Travers, l'annonce de la prochaine fermeture du Chapeau de Napoléon, si cher à Daniel et Rose Bändi, a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel du tourisme régional! « Grande peine, immense regret mais également soulagement! » pour la famille Bändi.



Positifs comme savent toujours l'être Daniel et Rose Bändi: « Nous souhaitons plein succès au nouveau propriétaire qui portera l'image de notre beau Val-de-Travers vu du Chapeau de Napoléon, dans le monde entier! ». Pourtant, c'est le cœur « gros » que le couple Bändi évoque « ce combat de 30 ans sans jamais avoir raison! », faisant allusion aux incessantes demandes non exaucées concernant l'entretien et le déneigement de la route.

Position du Conseil communal

Contacté, le conseiller communal en charge du tourisme, Frédéric Mairy, au courant de la prochaine vente de ce « haut lieu » du tourisme vallonnien, se défend de toute responsabilité dans cette issue: « Il s'agit d'une tractation entre privés dès lors notre autorité n'a aucun rôle à tenir dans ce contexte et n'aurait d'ailleurs aucune compétence pour empêcher une telle vente! Nous avons seulement été informés du prochain changement d'activité et avons vérifié, auprès du Canton, que celui-ci est compatible avec l'affectation nouvelle de la zone; c'est le cas, pour autant qu'il n'y ait pas de construction nouvelle sur le site. Nous sommes toutefois conscients des enjeux quant au point de vue exceptionnel du Chapeau et espérons vivement trouver une solution avec le reprenneur pour le conserver! ». Le Conseil communal précise encore que la route d'accès est privée: la Commune l'a néanmoins maintenue en l'état pour le restaurant et elle avait conclu

un accord quant au déneigement l'hiver dernier, afin de favoriser le maintien d'un établissement public.

Le « testament » de Daniel Bändi

« Le 1^{er} novembre 2020, il sera servi les derniers clients au restaurant du Chapeau de Napoléon, à la suite de la fermeture définitive de l'établissement. Le site et le bâtiment seront vendus à une personne qui occupera ce lieu à titre privé.

En 1985, lors de mes nombreux passages en ce lieu vétuste et presque à l'abandon, me vint l'idée – bonne ou mauvaise, c'est selon – de remettre en valeur ce magnifique point de vue. Parti seul dans cette aventure coûteuse, je m'y suis investi sans compter aussi bien en temps qu'en argent, ne pensant qu'à la mise en valeur de ce merveilleux endroit. Personnellement, je crois oser penser avoir réussi une belle réalisation. Je me suis certainement trompé en me lançant dans l'aventure, sans demander d'appui ou d'aide publique. Cela fait 35 ans que je tente d'obtenir de nos autorités que la route soit reconnue d'utilité publique, afin d'être entretenue comme tout autre route communale, sans en subir les frais.

Voir suite en page 3

NOTRE COMMUNE ENTRE VOS MAINS
ÉLECTIONS COMMUNALES DU 25 OCTOBRE 2020

LES VERTS
ÉCOLOGIE ET LIBERTÉ
www.verts-ne.ch

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 15 octobre 2020 N°37

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Le comité d'école : un lien social fort entre l'école et les familles

PAGE 8

CHASSERON-BUTTES

Une catégorie «couples» pour la 29^e édition le 14 février

PAGE 15

CP FLEURIER

Les « jaune et noir » s'imposent lors du derby contre Le Locle.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Vie politique 6, 7
Chronique régionale 8

TROISIÈME CAHIER

Les sports 9
Spécial élections communales 2020 10, 11
Bonnes tables 12

QUATRIÈME CAHIER

Les emplois 13
Où sortir 14
Les sports 14, 15
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Encre noire

La valse des enseignes

Ainsi, les murs du Chapeau de Napoléon vont prochainement changer d'enseigne! Tel est le destin de nombreux bâtiments du Val-de-Travers inscrits dans l'histoire du patrimoine industriel, artisanal, commercial, associatif ou culturel de la région. Plus rarement sportif...

Prenez la « Fleurier Watch » abritant aujourd'hui les apprentis musiciens du Conservatoire de musique, le Château de Môtiers qui loge l'un de nos quelques heureux fleurons horlogers, l'entreprise Favre-Leuba transformée aujourd'hui en Villa Florius, une compagnie d'assurance installée dans les locaux de la pharmacie Schelling, une pizzeria occupant les locaux du magasin Gonseth, et nombre d'autres encore dont les locaux de Dubied lesquels accueillent aujourd'hui un patchwork d'activités – centre professionnel, garage, entreprises, artisans, associations sportives, etc... –. Même les postes, les gares et les églises comptent parmi ces réaménagements, entrepôts divers, magasins, salle de sport...

Ainsi va la vie entrepreneuriale, incessants défis, permanents redémarrages, éternels espoirs, avec courage et détermination, toujours, en faveur de l'activité économique régionale. Nos vœux à la prochaine nouvelle enseigne du Chapeau de Napoléon et nos remerciements aux propriétaires qui peuvent cesser leur activité avec le sentiment du devoir accompli.

Plûmobec

Deuil

M^{me} Denise Haenggi-Felber, 94 ans.

M. Hans-Rudolph Stump, 93 ans.

M. Roger-Marcel Thiébaud, 82 ans.

M. Charles Bolle, 94 ans, Couvet.

M. Jacques Simon, 81 ans, Fleurier.

En plus dans ce numéro

L'action de printemps devient l'action d'automne, sur la literie aux Meubles Alaska à La Brévine.

Optic 2000 à Fleurier vous propose ses nouvelles offres (vision & écrans).

Il est déjà temps de penser aux fêtes de fin d'année!

Pourquoi pas un calendrier ou une carte de vœux PERSONNALISÉS

IMPRIMERIE MONTANDON



Le comité d'école

Un lien social fort entre l'école et les familles

Beaucoup d'entre nous se souviennent encore des anciennes commissions scolaires, celles qui, avant la fusion des communes et avant l'avènement du Cercle scolaire du Val-de-Travers, étaient les organes politiques, composés de bénévoles et qui devaient gérer l'école, avec le soutien du Canton et des anciens inspecteurs d'école.

Ces commissions devaient aussi engager les enseignants, mais surtout œuvrer pour assurer le financement de certaines activités de l'école par de nombreuses actions sur le terrain telles que soirées scolaires, ventes de gaufres, fêtes de la Saint-Nicolas, tenue de stands lors de diverses fêtes locales comme les abbayes, les fêtes de la jeunesse et autres kermesses dans tout notre Val-de-Travers. Ce travail volontaire permettait à ces commissions de financer les activités extrascolaires comme les courses d'écoles, sorties à ski, de piste ou de fond, camps verts ou encore camps de ski.

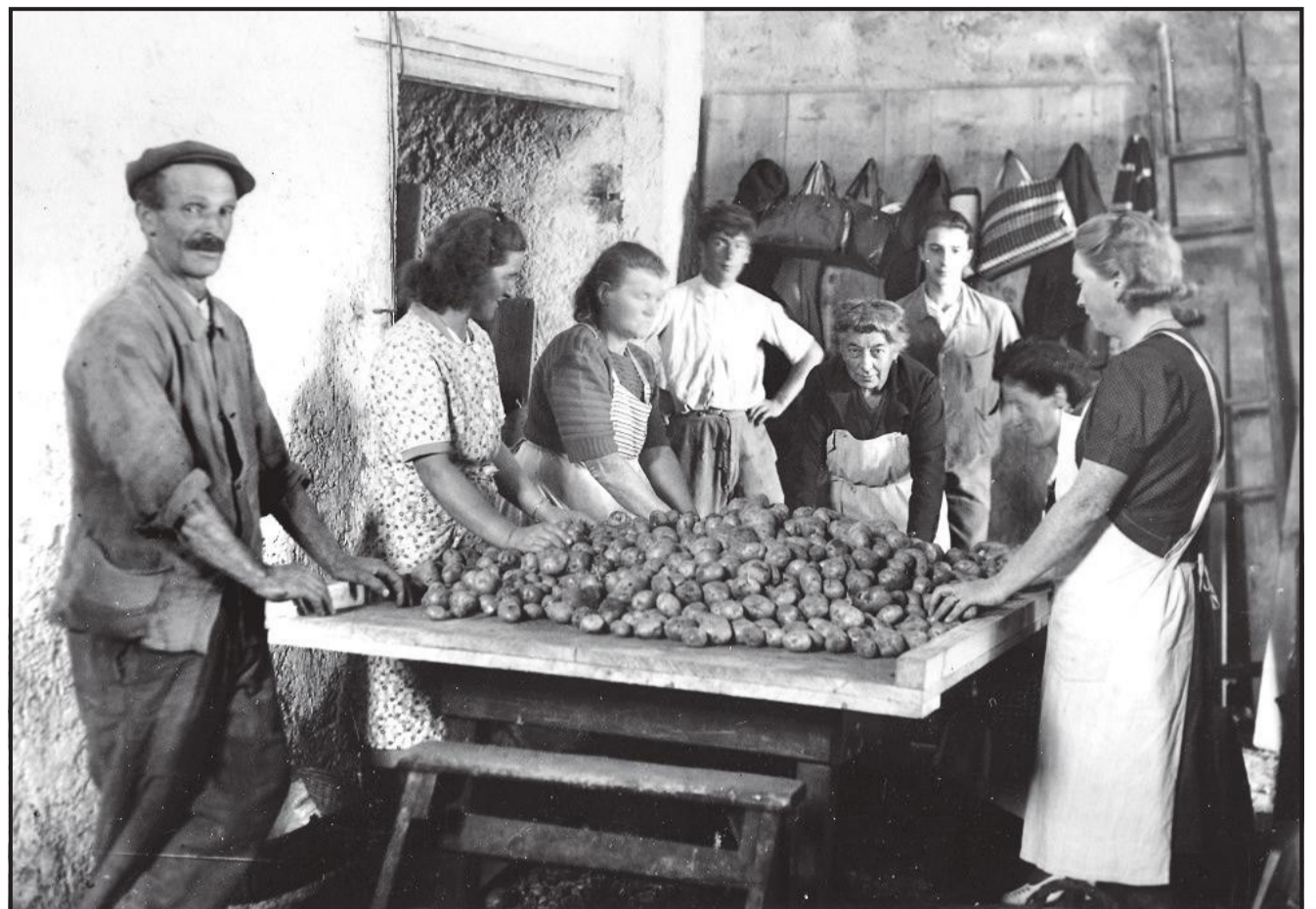
Aujourd'hui, et c'est heureux, l'école s'est professionnalisée, par un seul et unique cercle scolaire pour tout le Val-de-Travers, avec une direction centralisée et des finances assumées en grande partie par nos communes, mais aussi par des subventions cantonales.

Mais les commissions scolaires de l'époque n'ont pourtant pas complètement disparu ! Et

ça aussi c'est heureux puisque tout ce bel engagement bénévole est intact, cet engagement des parents d'élèves pour leur école demeure, par le biais des comités d'école ! Tous les villages du cercle scolaire disposent ainsi de leur comité d'école et leurs actions sur le terrain sont tout aussi diverses et variées que celles des commissions scolaires d'avant.

Quelle est leur mission ? Pourquoi gagnent-ils de l'argent si l'école est communale ? Et bien leur mission est de taille : celle de représenter un lien social fort entre l'ensemble des parents d'élèves d'un village et leur école, permettant de renseigner ceux-ci sur le fonctionnement de notre école. Les comités d'école disposent chacun d'un siège au Conseil d'établissement scolaire leur donnant un accès direct aux autorités.

Quant à l'argent qu'ils récoltent, il permet de financer les activités extrascolaires entreprises par les classes de leur village, en plus de celles financées par l'école. La bonne collaboration entre les comités d'école et les autorités permette d'assurer une égalité de traitement entre tous les élèves du cercle, un maintien de la participation de l'école à la vie des villages et surtout des activités variées et fort appréciées du corps enseignant sans impliquer les finances publiques.



Au Vallon - Pommes de terre chez Dubied, 1940-1945 (19/24)

© MRVT.

Echo des autorités

Protection contre les chutes de pierres à Noiraigue

Deux grands projets se coordonnent actuellement à Noiraigue : la protection contre les chutes de pierres conduite par la Commune et la réfection du tunnel de la Clusette par le Canton.

La Commune a la responsabilité de mettre en œuvre des mesures pour protéger les personnes et les

biens à Noiraigue, grâce à des filets et à des digues qui doivent être érigés. Ces éléments vont faire l'objet d'un permis de construire qui sera publié dans le courant de l'automne. Parallèlement le Conseil général devra se prononcer sur un crédit d'investissement de près de 6 millions dont 70 à 80% seront couverts par des subventions.

De son côté, le Canton a développé un grand projet de rénovation et de sécurisation du tunnel de la Clusette à hauteur de 39 millions ; ce crédit a déjà été validé par le Grand Conseil en 2019. Il a été décidé de synchroniser ces deux projets pour limiter les coûts et pour réduire au maximum les nuisances pendant la durée des travaux. Par exemple, les matériaux excavés lors des travaux du tunnel seront directement réutilisés pour la création de digues. Les chantiers pourraient débuter en automne 2021 et l'achèvement est à ce stade prévu en 2025.

ANNONCES

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement par Mme Frédérique Clerc tous les dimanches jusqu'au 25 octobre 2020 à la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Couvet, Grand-Rue 38 (entrée par la cour), de 18 h à 19 h et toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous au 078 801 84 44.

Avis de recrutement 2021

Avis de recrutement 2021 pour les communes de Val-de-Travers, de La Côte-aux-Fées et des Verrières

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 5 novembre 2020 à 19 h 30 à la salle de spectacle, rue du Collège 9 à Môtiers.

Lors de cette soirée, vous serez informé-e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités. Le SDIS a besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la sécurité publique (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel (securitepublique.vdt@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

Déneigement

Pour rappel, afin de faciliter le déneigement et de limiter au maximum le risque de dégâts aux clôtures durant l'hiver, les propriétaires riverains des routes communales sont priés d'abaisser les barrières et d'enlever les piquets.

Comme le prévoit l'article 4.15 du règlement général de police du 30 septembre 2019, dans les zones d'urbanisation, les propriétaires sont tenus de se conformer aux prescriptions du Conseil communal pour l'enlèvement de la neige. Ils doivent en outre débarrasser les toits, les trottoirs et les abords de leur maison si la circulation risque d'être entravée. Ils sont

également tenus d'accepter la neige enlevée de la voie publique par la voirie.

Arrêté de circulation routière

Arrêté concernant le stationnement à Noiraigue

Les arrêtés sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

A la recherche d'un emploi ?

Le Conseil communal met au concours pour son service de sécurité de proximité et de prévention incendie (SPPI), un poste d'agent de sécurité publique, responsable de la sécurité de proximité (H/F) à 100%. Délai de postulation : 23 octobre 2020. Vous trouverez l'intégralité des détails de cette offre sur notre site : www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Foire de Couvet - mesures à respecter !

La foire de Couvet aura lieu le vendredi 30 octobre prochain dans un contexte particulier.

Pour préserver une tradition vieille de plus de 300 ans, le Conseil communal a décidé de maintenir cet événement incontournable de l'automne vallois. Toutefois, toutes les personnes qui s'y rendent sont invitées à observer les règles de distanciation en vigueur, à savoir :

- Garder constamment 1.50 m de distance

- Porter le masque si on ne peut pas garder ses distances

- Se laver ou se désinfecter les mains régulièrement.

De plus, au vu de la situation sanitaire actuelle, nous vous rendons attentifs au fait que la place des Halles sera exceptionnellement fermée à la circulation afin de pouvoir espacer les stands conformément aux consignes cantonales.

Par conséquent, une déviation sera installée à Môtiers.



Coup de tonnerre sur le Chapeau de Napoléon!

Suite de la page 1

Je demandais également un prix spécial pour l'eau prélevée au village, pompée à grand frais dans une conduite privée. Hélas, m'a-t-on toujours répondu : « Nous ne pouvons rien faire du moment que c'est privé ! ». Pourtant combien de cars y ont conduit des touristes de toute la Suisse, à la découverte du Val-de-Travers. De mon « point de vue », puisque nous l'évoquons ainsi, je pense plutôt que le Val-de-Travers a eu la chance d'avoir

un « fou » qui s'investisse seul à la mise en valeur d'un aussi beau site touristique, si je me réfère aux énormes dépenses consenties par nos autorités à soutenir les sociétés et associations contribuant au tourisme de notre région !

Je souhaite plein succès au nouveau propriétaire qui portera l'image de notre beau Val-de-Travers vu du Chapeau de Napoléon, dans le monde entier ! ».

Ck

Covid-19

Multiplication des foyers infectieux lors d'activités associatives

L'évolution du virus à Neuchâtel montre une importante augmentation des cas d'infection à la Covid-19. Plusieurs clusters ont été identifiés dans le canton liés à la pratique d'activités associatives comme le chant choral. Le médecin cantonal demande aux responsables de ces activités ainsi qu'à tout un chacun de prendre le maximum de mesures pour diminuer la transmission du virus.

L'évolution en Suisse et à Neuchâtel montre une recrudescence de l'épidémie avec un pic à 43 cas le 5 octobre dans le canton. Le travail des équipes de traçage s'est également accru depuis deux semaines en raison notamment de l'apparition de clusters liés à la pratique d'activités associatives comme le chant au sein de chorales.

En effet, le service cantonal de la santé publique a enquêté sur un important cluster touchant un chœur du canton. Plusieurs autres chorales ont également compté parmi leurs membres des personnes atteintes par la Covid-19. Ainsi, jeudi 8 octobre, sur 33 chanteurs et 10 musiciens testés, un total de 28 personnes ont été diagnostiquées positives. Les enquêtes d'entourage ont également permis d'identifier 13 autres personnes présentant un lien avec l'un ou l'autre de ces chanteurs et musiciens et six autres faisant partie du public.

Le taux d'attaque de près de 80 % chez les choristes montre le risque élevé de contracter la Covid-19 lors de cette activité, d'autant plus si plusieurs répétitions ont lieu à des dates rapprochées. Le médecin cantonal invite les responsables de chorales à la plus grande prudence. Un rappel des recommandations visant ces points leur a par ailleurs été communiqué.

Des mesures pour prévenir la transmission du virus

L'augmentation du nombre de clusters liés à la pratique d'une activité associative comme le chant révèle que le risque d'être exposé au virus est élevé. Les per-

sonnes responsables ainsi que les participants à ces activités sont appelés à prendre le maximum de mesures pour diminuer la transmission du virus. Les plans de protection établis doivent être strictement appliqués, y compris pendant les pauses ou les moments conviviaux. Par ailleurs, en lien avec les mesures prises pour les manifestations privées, il est obligatoire d'annoncer les répétitions dès qu'elles regroupent plus de 30 personnes. Enfin, les personnes à risque doivent décider en toute connaissance de cause de leur participation à la pratique du chant.

Dans ce contexte, afin de se protéger et de protéger les autres, il est de la responsabilité de chacune et de chacun de ralentir la propagation du virus en appliquant strictement les gestes barrières, à commencer par le respect des distances et les mesures d'hygiène (lavage et désinfection des mains). Ces mesures doivent être appliquées même lorsque le masque est porté.

Travers : recherche de conducteur et appel à témoins

Le conducteur qui, le vendredi 9 octobre entre 4 h et 11 h, a circulé sur la route menant de Travers à Noiraigue, et qui a heurté un animal, avant de sortir de la route sur la bande herbeuse qui sépare la chaussée de la piste cyclable, ainsi que les témoins de ces faits sont priés de prendre contact avec la police neuchâteloise à Fleurier, tél. 032 889 62 27.

Un coup de pouce pour l'emploi local

Le Conseil d'État a décidé de nouvelles mesures extraordinaires et temporaires pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes domiciliées dans le canton et qui cherchent actuellement une place de travail. Les outils retenus ciblent particulièrement les jeunes qui rencontrent des difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché de l'emploi, ainsi que les demandeurs et demandeuses d'emploi de 50 ans et plus, qui sont trop souvent écartés lors des processus de recrutement

Malgré tous les efforts déployés pour préserver les entreprises et les emplois, le niveau du chômage a augmenté depuis le début de la pandémie, passant de 3,9% à 4,9% entre février et septembre 2020. Même si le taux publié ce jeudi 8 octobre 2020 est stable en regard du mois dernier, les indicateurs conjoncturels sont inquiétants et plusieurs procédures de licenciements collectifs ou importants, voire de fermeture d'entreprises, sont actuellement en cours, ce qui laisse présager d'une dégradation durant les prochains mois.

Dans ce contexte difficile, la priorité pour notre canton doit être de favoriser autant que possible le recours aux compétences disponibles localement sur le marché de l'emploi, ainsi que d'offrir des perspectives d'avenir aux personnes qui peinent à trouver ou à retrouver une place de travail. S'il revient en premier lieu aux employeurs qui recrutent de faire preuve de responsabilité et de solidarité, ainsi qu'aux personnes en recherche d'emploi de faire preuve d'engagement et de motivation, les collectivités neuchâteloises entendent également apporter leur soutien en s'appuyant sur de nouveaux instruments qui seront disponibles jusqu'au 31 janvier 2021.

Offrir une chance aux jeunes qui sont en première ligne

Les jeunes subissent de loin la plus forte hausse du chômage, avec un taux qui est passé entre février et septembre 2020 de 4,3% à 6,4%. Ces chiffres traduisent bien la difficulté actuelle à intégrer le marché du travail pour les personnes sortant de formation. Afin de favoriser leur accès aux places de travail, deux mesures spéciales ont été activées mercredi 7 octobre 2020 :

- Une prime à l'embauche de 4000 francs pour tout employeur qui recrute durablement un jeune

de moins de 30 ans inscrit au chômage depuis plus d'un mois.

- La prise en charge partielle ou totale de la part incombant aux employeurs qui proposent des stages professionnels (« premier emploi ») de 1 à 6 mois, à concurrence de 500 francs par mois.

Soutenir le recrutement des seniors pour éviter leur exclusion

Bien que les plus de 50 ans connaissent un taux de chômage inférieur à la moyenne, qui se limite actuellement à 3,7%, il s'agit de la catégorie d'âge dans laquelle les personnes touchées ont le plus de difficulté à réintégrer le marché de l'emploi.

Afin de compléter les outils déjà existants en faveur de cette catégorie de demandeuses et demandeurs d'emploi, une prime à l'embauche de 4000 francs sera octroyée aux employeurs pour chaque recrutement durable, pouvant cas échéant être cumulée avec d'autres soutiens déjà existants.

Réduire l'impact des licenciements collectifs

Dans le cadre de procédures de licenciements collectifs, l'État tente autant que possible de favoriser des solutions permettant le réengagement immédiat des personnes touchées ainsi que de soutenir des reprises d'activités partielles ou totales. Dans cette perspective, le Conseil d'État a décidé d'autoriser le service de l'emploi (SEMP) à soutenir financièrement de telles solutions, au cas par cas et en fonction d'une analyse d'opportunité et de nécessité. Cas échéant, le soutien est plafonné en fonction du nombre de Neuchâteloises et de Neuchâtelois réengagés avant de s'inscrire au chômage.

Chacune et chacun peut aussi aider

Afin de soutenir l'économie de proximité et de préserver autant

que possible les places de travail, chacune et chacun peut agir à son niveau. Adopter le réflexe de la consommation locale permet de contribuer au maintien des activités et des emplois dans notre canton. La campagne « J'agis pour mon canton. Et toi ? » est portée par les collectivités neuchâteloises et une multitude de fédérations et d'associations actives dans le canton. Retrouvez la campagne sur le site www.agir-ne.ch.

Conditions des nouveaux soutiens

Ces nouveaux instruments de soutien constituent des aides temporaires en cas de circonstances exceptionnelles, au sens du règlement sur les mesures d'intégration professionnelle. Ils sont réservés aux personnes domiciliées dans le canton, pour des places de travail ou de stage offertes dans le canton.

Leur financement est assuré dans le cadre du crédit de 8 millions de francs relatif aux mesures cantonales d'intégration professionnelle contenu dans le second paquet de mesures visant à limiter les impacts économiques et sociaux de la crise, voté le 29 avril dernier par le Conseil d'État.

La validité de ces instruments a pris effet mercredi 7 octobre et s'étend jusqu'au 31 janvier 2021. Le Conseil d'État évaluera en début d'année prochaine si une reconduction s'impose.

Couvet : blessées lors d'une collision

Mercredi 14 octobre à 13h50, une collision s'est produite sur la H10 à Couvet à la hauteur du Bois-de-Croix, entre deux véhicules, l'un conduit par une habitante de Couvet, âgée de 47 ans, qui circulait en direction de Neuchâtel et l'autre par une habitante de Couvet, âgée de 41 ans qui circulait en direction de Fleurier.

Blessées, les conductrices ont été prises en charge par des ambulances et transportées à l'hôpital pour contrôles.

Vente des domaines de Longeaigne et des Œillons 760 signatures nécessaires

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans notre lettre ouverte du 8 octobre, une erreur s'est glissée : ce ne sont pas 4500 signatures qu'il faut recueillir (c'est le nombre pour une initiative cantonale), mais **760 signatures avant le 8 novembre** pour que l'objet soit soumis à la votation populaire. C'est plus raisonnable et donc tout à fait possible avec votre appui et votre collaboration.

Les personnes intéressées à participer à la récolte sont priées de nous contacter au 077 422 22 28.

Parti ouvrier populaire de Val-de-Travers



Anniversaire de mariage

Si vous les reconnaissez, souhaitez-leur encore beaucoup de bonheur.

Ce samedi 17 octobre, ils fêteront leurs **50 ans de mariage**



SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 15 au 22 octobre

MÔTIERS : samedi, à 17 h 30, culte, P. Schlüter.

NOIRAIGUE : dimanche, à 10 h, culte, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 15 au 23 octobre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 18 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale et fête des Missions. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mardi, à 19 h 30, conseil de paroisse. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien et à 19 h 30, rencontre du service de la communion et de la sacristie. Jeudi 22, à 19 h, messe. Vendredi 23, à 9 h, messe et à 18 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, fête de Notre-Dame de Fatima, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 15 au 22 octobre

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, culte, D. Hoehn.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église Libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Renseignements :
D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements :
www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Jeudi, de 15h à 17h, "salle ouverte". Venez passer un moment de partage autour d'une tasse de thé et d'un quatre heures. Bienvenue à tous.

Dimanche, à 9 h 45, culte au poste des Ponts-de-Martel. Pas de culte dans notre salle.

FLEURIER (Régional 3) : aide spirituelle et sociale.

Renseignements :
Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62.

Avis mortuaires

Fleurier

*Quand je pense à tous les livres
qu'il me reste à lire,
J'ai la certitude d'être encore heureux.*
Jules Renard

Son épouse :
Gisèle Simon-Challandes

Ses enfants et petits-enfants :
Gilles Simon, ses enfants Sofia et Sören,
son amie Veronica,
Aline Simon,

Son cousin :
Pierre Petermann et famille,

Sa cousine :
Charlotte Pahud et famille,

Sa sœur :
Anne-José et famille,

Son beau-frère :
Albert Challandes et famille,

Sans oublier sa petite Gitane adorée,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jacques SIMON

qui s'est endormi paisiblement à son domicile, le 11 octobre 2020, à l'âge de 81 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :
Madame Gisèle Simon
Ecole d'Horlogerie 11
2114 Fleurier

La famille remercie chaleureusement toutes les équipes soignantes des hôpitaux, des soins à domicile et les médecins qui l'ont accompagné ces derniers mois avec gentillesse et dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les familles de

Monsieur Roger-Marcel THIÉBAUD

de Fleurier

ont la tristesse d'annoncer son décès, survenu le 27 septembre 2020, à l'âge de 82 ans.

Un recueillement a eu lieu dans l'intimité lors de l'enterrement.

Domicile des familles :

Jean-Paul Thiébaud, son épouse et leurs enfants
En Planet 3
1682 Dompierre (VD)

Myriam Peter-Thiébaud, son époux et leurs enfants, à Minusio (TI)

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Couvet



Son fils :
Michaël Bolle et son épouse Daniëlle Becarren,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Raphaël Bolle et son épouse Vanessa Cordier, leur fils Gabriel,
Joachim Bolle et son amie Vanparys Shirley, leurs enfants Louane et Lois,

Sa filleule :
Marlène et Roger Augsburgers et famille,

Ses neveux :
Roger Perrenoud et famille,
Bernard et Claire Perrenoud et famille,

Annelise Zimmerman,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles BOLLE

enlevé à leur tendre affection, le 6 octobre 2020, à l'âge de 94 ans.

La crémation a eu lieu, une cérémonie aura lieu ultérieurement dans l'intimité.

Adresse de la famille :
Marlène et Roger Augsburgers
Vers-chez-Montandon 4
2105 Travers

Un grand merci à tout le personnel du Home Dubied à Couvet pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



VAL-DE-TRAVERS
Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

In memoriam

En souvenir
Georges CURTIT
1980-2020
Francis CURRIT
2019-2020

Toujours dans nos cœurs.

Vos familles

Délai de réception
des avis tardifs, mortuaires
et de naissance :
JEUDI MATIN 8 HEURES

Remerciements



« Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu. »

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Hermann SCHNEIDER

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Du fond du cœur nous vous disons merci.

Boveresse, octobre 2020

*Dieu bénis notre départ
Et bénis notre arrivée !
Nous marchons sous ton regard,
Guide notre destinée.
Viens offrir ta paix aux hommes,
Conduis-nous dans ton Royaume !*

Une grande et puissante âme s'est détachée de son corps aujourd'hui. Elle est partie vers d'autres horizons. Ces horizons sont la limite de notre vision. Là-dedans, d'autres se réjouissent de le retrouver. Nous restons ici et pleurons.

Hans-Rudolf STUMP 30 mars 1927 - 6 octobre 2020

Nous sommes pleins de gratitude pour les traces de ta vie que tu nous as laissées.

Anna-Katharina Stump Sailer, à Travers ;
Christine Stump, à Steffisburg ;
Marco Schneider & Nora Krauss et Teo, à Berne ;
Joël Schneider Serini & Laura Serini, Nelio et Nouel, à Kehrsatz ;
Gabriel Klesse, à Steffisburg ;
Ursula Stump, à Berne ;
Joshua Stump, à Berne ;
Thérèse Stump Lenhard & Urs Lenhard, Anna Nora & Jurij, à Habkern ;
Heidi Stump, à Riehen.

Adresse de la famille :
Anna-Katharina Stump
10, rue de la Gare
2105 Travers

La cérémonie aura lieu, le vendredi 16 octobre 2020, à 14 h, au temple de Travers.

Veillez s'il vous plaît vous munir d'un masque et noter sur un billet vos coordonnées avec votre numéro de téléphone et de le déposer dans une boîte à disposition à l'entrée du temple.

Pour honorer la mémoire de Hans-Rudolf, vous pouvez faire un don en faveur du Club Alpin Suisse, Section Chasseron, Fleurier, IBAN : CH26 0076 6000 L176 8250 5

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Paroisse du Val-de-Travers



Dans la tristesse du deuil et l'espérance de la résurrection, la Paroisse réformée du Val-de-Travers vous annonce le décès de

Hans-Rudolf STUMP

époux d'Anna Catherina Stump, musicienne active dans notre paroisse.

Par son Conseil, la paroisse tient à soutenir et à accompagner dans la prière son épouse, sa famille et tous les proches.

Le Club Alpin Suisse
Section Chasseron

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Hans-Rudolph STUMP

membre vétéran dévoué pour la section, entré au CAS en 1956.

Ami dont nous garderons le meilleur souvenir.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.


Le Ski-Club de Môtiers
a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Daniel CHEVRÉ dit Keto


Il transmet à sa famille toute sa sympathie.




ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



oticon



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38


www.acousticjoye.ch

À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-

Livraison possible
sur demande.

Tél. 079 449 43 44

à l'affiche



MARTIN EDEN (VO/ST)
vendredi : 20h30 / dimanche : 17h30
10/8 ans acc.

CALAMITY
samedi : 17h30 / dimanche : 15h00
6/4 ans acc.

ANTOINETTE DANS LES CEVENNES
samedi et dimanche : 20h30 - 10/8 ans acc.

Ciné-club :
mercredi 21 : 20h15
LES CONFESSIONS + COURT METRAGE

Ensuite :
Ondine (VO/ST) – Le bonheur des uns... – Le gruffalo et autres histoires de monstres...

Brocante
à Martel Dernier
16-17-18 octobre
10 h - 18 h
Restaurant Les Poneys
Entrée libre - Restauration chaude

Galerie
Le Bunker
Rue Centrale 10 - 1450 Sainte-Croix - Suisse



expose
du 17 octobre au 8 novembre 2020

Ylona Mordasini **François Duruz**
création de bijoux aquarelles

Ylona Mordasini sera présente les samedis 17/10 et 31/10 de 13h30 à 17h15
François Duruz sera présent tous les samedis de 15h00 à 17h15

Dernières heures de l'exposition,
en présence des artistes, dimanche 8/11 dès 11h00

Peindre le ciel : démonstration de François Duruz le 31/10 à 15h00

Ouvert du mercredi au vendredi de 14h15 à 17h15,
le samedi de 10h15 à 17h15, le dimanche de 10h15 à 13h15
et sur rendez-vous au 077 420 8 240



7/7
f i

Pub

Lundi - jeudi 15h-23h
Vendredi - samedi 15h-02h
Dimanche 14h-20h

Disco

Vendredi - samedi 21h-02h
Dimanche 14h-18h

Superbe terrasse derrière le bâtiment



Centre culturel du Val-de-Travers

Le groupe théâtral des Mascarons
présente

« Je suis un personnage »
PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE THÉÂTRE 2020

Ils sont dix-sept, réunis par la même envie de brûler les planches. Depuis octobre 2019, ils s'initient à la comédie et nous mitonnent ce spectacle de clôture : « Je suis un personnage »...

Ce n'est pas une pièce mais un florilège de sketches, de scènes, de poèmes et de tirades extraites de classiques du répertoire. Un moment fraternel qui réunit adultes et adolescents sur une même scène, avec le public comme confident.


vendredi 30, samedi 31 octobre 20h
dimanche 1^{er} novembre 17h

vendredi 6, samedi 7 novembre 20h
dimanche 8 novembre 17h

Port du masque obligatoire lors des déplacements
Réservations obligatoires au plus tard 24 H avant la représentation au 079 633 48 25
Tarif plein : Fr. 15.- / Membre CCV, AVS, AI, apprenant, étudiant : Fr. 10.-
Enfant dès 12 ans : Fr. 5.-

Maison des Mascarons - Grande Rue 14 - 2112 Môtiers

Paroisse du
Val-de-Travers



EREN
Eglise réformée évangélique
du canton de Neuchâtel

ASSEMBLÉE DE PAROISSE
Mardi 20 octobre 2020,
19h30
à la cure de Môtiers

ORDRE DU JOUR

- Méditation
1. Constat du nombre des votants par liste de présence
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des rapports :
 - du Conseil paroissial
 - du Colloque
 - adoption des rapports
4. Présentation des comptes 2019
5. Rapport des vérificatrices des comptes 2019
6. Adoption des comptes 2019
7. Présentation du budget 2020
8. Nominations des vérificateurs/trices des comptes
9. Conseil paroissial : informations
10. Conseil paroissial : remerciements
11. Questions - Divers

Les rapports du Conseil paroissial et du Colloque, le résumé des comptes 2019 ainsi que le PV de la dernière assemblée sont disponibles au secrétariat de la paroisse, Grand-Rue 25 à Couvet (Tél. 032 863 38 60) durant les heures d'ouverture, dès le jeudi 8 octobre 2020.

Dans le cas où nous ne pouvons pas garantir la distanciation entre les participants, nous vous prions de vous munir d'un masque. Merci d'avance.



Parti ouvrier et Populaire

Sidan loo iloobin qofna

THÉRAPEUTE
ELSA
Avenue de la Gare 14B
Fleurier
078 868 15 02
Rebouteuse,
masseuse diplômée
reconnue par les ass.
complémentaires.
Sur rendez-vous

Merci à nos fidèles annonceurs

À VENDRE
Coffre-fort (40 cm x 50 cm x 40 cm) - **2 guitares**
Vélo d'appartement - **Orgue électronique**
Disques (33, 45, 78 tours) - **Appareil radio**
Grundig avec lecteur mini-cassette et lecteur 3 CD
Tél. 079 474 63 74

ence loto CIN
rence CINEMA
OTO CINEMA
vinture mus
theatre chant n
chant dans
e theatre conf
conférence
a loto poin
ilure theatre
ochant dan
conférence
que chant A
TO CINEMA
CINEMA loto
IMA theatre char

Pour toutes vos manifestations

le **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

se tient toujours à vos côtés.

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Val-de-Travers
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le PLR poursuit son voyage à travers le Vallon !

Retrouvez-nous :

- **Vendredi 16 octobre**, à 18h à la Maison de l'absinthe à **Môtiers**
- **Samedi 17 octobre**, dès 9h à la déchetterie à **Saint-Sulpice**

Nous nous réjouissons de partager ces moments avec les habitantes et les habitants de notre magnifique commune !



FONDATION BURKHARDT-FELDER
ARTS & CULTURE

Art et Méditation
Séances de méditation

dès le 19 octobre 2020
tous les lundis, de 18h30 à 20h
et les jeudis, de 18h à 19h30

au Musée de l'art aborigène australien
La grange, Môtiers/NE

Séances de méditation, du 19 octobre à fin décembre 2020
CHF 200.- pour 10 séances
ou CHF 25.-/séance,
Thé/café inclus

Renseignements et inscription :
info@fondation-bf.ch
032 - 861 35 10



L'UDC proche de vous !

Venez rencontrer nos candidates et nos candidats pour un apéro - raclette offerts, afin d'échanger idées et projets pour l'avenir de notre commune :

Samedi 17.10.2020, 9h00 – 12h00

**Fleurier – Place du Marché
Travers – devant le magasin Discount**

Jeudi 22.10.2020, 17h30 – 19h00

Boveresse - Rue du Quarre

L'UDC s'engage pour vous :

- Pour une fiscalité supportable et contre toutes hausses d'impôts et de taxes
- Pour un soutien actif au commerce local
- Pour une politique touristique pérenne
- Pour la qualité de vie de notre région

Par **amour**
pour le **Vallon!**



Élections Communales du **25 Octobre 2020**

LISTE N°5 – votez compact, votez UDC !



<https://psvdt.ch/jai-une-idee-a-proposer/>

Favoriser la participation citoyenne

- Afin d'enrichir encore son programme et de maintenir celui-ci évolutif, le PSVDT lance une « boîte à idées » pour entendre plus largement vos préoccupations et les relayer à l'échelon politique.
- Cette interface disponible sur notre site psvdt.ch est ouverte à l'ensemble des citoyen.ne.s, quelle que soit leur opinion politique.
- Les idées récoltées seront remontées aux autorités et traitées selon les procédures adhoc.
- Cette initiative traduit notre volonté face à l'importance de l'abstentionnisme de créer des liens avec une plus large part de la population.



papiers administratifs

sets de table

faire-part divers

cartes de visite

prospectus

pour tous vos imprimés de qualité

info@courrierhebd.ch

Fleurier
Tél. 032 861 10 28
www.courrierhebd.ch

L'Hôpital de La Providence a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une antenne de la consultation de la

DRE VÉRONIQUE NEGREL

Pneumologue FMH, Somnologue, Allergologue

Pour être au plus près de tous les patients neuchâtelois dans le Val-de-Travers, la Dre Véronique Negrel consultera désormais également à la maison médicale de la Villa Florius à Fleurier, afin de compléter l'équipe de médecins généralistes déjà en place, avec une consultation de pneumologie, allergologie (enfants, adultes), diagnostic du syndrome d'apnées du sommeil et ronflements. Dans le même objectif, une prise en charge de proximité pour le suivi d'appareillage par ProDorm sera proposée.

Dre Véronique Negrel
Tél +41 32 720 33 62
secretariat.negrel@providence.ch



SWISS MEDICAL NETWORK MEMBER

Faubourg de l'Hôpital 81 · 2000 Neuchâtel · +41 32 720 30 30 · www.hopital-providence.ch

Dre Véronique Negrel

vous annonce qu'elle ouvrira également une consultation de pneumologie-allergologie et de diagnostic du syndrome d'apnées du sommeil, à l'ancien Hôpital de Couvet.

Pour prendre rendez-vous:
Tél. +41 32 720 22 62
secretariat.negrel@hin.ch



Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

Une excellente qualité de vie à Val-de-Travers, une ambition PLR !



Retrouvez-nous sur notre site internet



Une société durable

Aucune liberté ne doit être bafouée. Nous souhaitons privilégier l'incitation aux obligations et à la contrainte. La responsabilité individuelle sera le moteur des défis qui nous attendent. La politique de chauffage à distance ainsi que tous les projets utilisant des énergies renouvelables doivent se poursuivre et se renforcer. Les agriculteurs doivent être accompagnés et soutenus vers un futur productif, diversifié et respectueux de l'environnement. Le programme d'assainissement des bâtiments communaux doit être poursuivi avec davantage de moyens. La mobilité durable et les transports publics doivent être encouragés. Les énergies renouvelables doivent être privilégiées et les ressources naturelles protégées pour les générations futures.

Pour cela, le PLR s'engage... avec vous !

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Val-de-Travers

Elections communales - 25 octobre 2020



toutes vos énergies

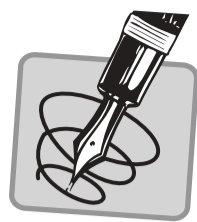
DÉCOUVREZ
NOS SOLUTIONS
ÉNERGÉTIQUES



INSTALLEZ VOS PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES
ET DE POMPE À CHALEUR

●
●
●

DEVIS GRATUIT !
VITEOS.CH



LETTRES OUVERTES

Habitants de Buttes et environs, l'heure est grave...

Village au fond de la vallée, Buttes demeure un de ces endroits peu connus où il fait bon vivre. Jusqu'à présent au moins.

Une ombre plane en effet sur son avenir : le dernier magasin du village est en péril. Et, dites-nous, un village sans magasin est-il encore un village ?

Voir mourir le seul lieu où l'on puisse s'approvisionner en denrées alimentaires, en produits de première nécessité, en articles allant de la brosse à dents au bloc-notes, c'est une vision que nous sommes beaucoup à refuser.

Alors, avant qu'il ne soit trop tard, nous demandons l'appui des habitants de Buttes par des achats plus réguliers et plus conséquents dans notre magasin Le Foyer, qui est également le vôtre.

Bien sûr, nous sommes conscients que beaucoup d'entre vous sont déjà clients et font leur possible, mais un élan solidaire accru est indispensable à la survie de ce lieu d'achats et d'échanges.

Nous sommes convaincus que l'effort fourni lors du semi-confinement, à savoir faire ses achats en priorité dans notre magasin de proximité, sera maintenu et accentué. Cela renforce le contact social, contribue à maintenir des emplois dans notre village, permet un meilleur accueil de touristes que l'on espère voir revenir et évite nombre de déplacements si nuisibles au climat déjà si fragile.

D'ores et déjà, merci de retenir la date du vendredi 13 novembre 2020: nous organiserons au collège de Buttes une assemblée extraordinaire ouverte à chacun, durant laquelle vous pourrez vous exprimer sur les sujets qui vous tiennent à coeur (heures d'ouverture, assortiment etc.) L'enjeu de cette assemblée sera, en effet, l'avenir de votre magasin.

Oui, l'heure est grave: merci d'unir vos forces aux nôtres pour sauver l'âme de notre village.

Le comité de la société coopérative de consommation « Le Foyer », Buttes.

U3a : La Tène, aux origines de l'archéologie celtique



Mercredi 21 octobre, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium et professeur à l'Université de Neuchâtel.

Découvert en 1857 sur les rives du lac de Neuchâtel, le site de La Tène a joué un rôle décisif dans l'émergence de l'archéologie celtique en Europe. Or, plus d'un siècle et demi après les premières explorations, les archéologues se disputent encore à propos de l'interprétation du site : habitat fortifié, poste de douane, lieu de bataille, ou sanctuaire dédié aux divinités celtiques de la guerre ?

Retraçant le parcours de l'histoire des recherches, la conférence présentera les premiers enseignements d'un vaste projet de recherche conduit depuis 2007 au Laténium, avec la collaboration de nombreuses institutions, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Favoriser l'usage des transports publics pour les aînés

Comment utiliser les distributeurs de billets dans les gares ? Comment se sentir en sécurité dans les transports en commun ? Avec plusieurs partenaires, la Commune organise un cours « Être et rester mobile », jeudi 29 octobre, à Fleurier.

L'utilisation des transports publics n'est pas toujours aisée pour les aînés. Afin de faciliter leur recours à ce mode de transport, le Bureau suisse pour la mobilité a mis sur pied un après-midi de formation, que la Commune de Val-de-Travers propose à sa population.

Au programme notamment : l'utilisation des distributeurs de billets, des conseils pour un usage des transports publics en toute sécurité ou encore les réservations par téléphone portable. Le tout en théorie

d'abord, puis en pratique, avec la participation de plusieurs partenaires, dont TransN et la police neuchâteloise.

Le cours se tient le jeudi 29 octobre, de 13 h 30 à 17 h, à la Fleurisia. La participation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire auprès de Pro Senectute, au 032 886 83 39. Les mesures nécessaires seront prises pour protéger chacun. Il est toutefois demandé aux participants de prendre un masque de protection pour la partie pratique.

Chasseron-Buttes Rendez-vous le 14 février 2021

Les amoureux de la neige pourront déclamer haut et fort leur passion pour le ski lors de la prochaine édition de Chasseron-Buttes. En effet, la 29^e édition de la descente Chasseron-Buttes, le 10^e Trophée du Chasseron et le 4^e Trophée des Preissettes sont prévus pour le dimanche 14 février 2021.

Pour rappel, la manifestation 2020 a dû être reportée en raison du manque de neige. Mais c'est seulement la troisième fois, depuis la renaissance de la manifestation en 2009, que les courses ont dû être annulées (après 2011 et 2017). Il est important de souligner qu'en 2019, les parcours originaux ont pu être maintenus, avec une arrivée dans le village de Buttes, et ce pour le plus grand plaisir des participants, sponsors, bénévoles et organisateurs !

Les participants s'inscriront à la course de leur choix de façon individuelle, en sélectionnant la catégorie « couples » et en indiquant le nom de leur partenaire.

Option « trail » en préparation

Le comité d'organisation planche actuellement sur une option « trail » de course à pied, qui remplacerait les Trophées du Chasseron et des Preissettes en cas de manque de neige. Cela permettrait ainsi aux concurrents, qui viennent souvent de loin, de participer à une manifestation sportive quoi qu'il arrive ! Plus d'informations suivront cet hiver concernant ces nouvelles modalités.

Concept de sécurité sanitaire

Si le manque de neige demeure une menace pour la tenue de la manifestation, la crise sanitaire liée à la Covid-19 l'est aussi. C'est pourquoi, afin de mettre toutes les chances de leur côté, les organisateurs ont prévu un concept sanitaire qui sera soumis aux autorités compétentes.

Nouvelle catégorie « couples » pour la Saint-Valentin

Fête des amoureux oblige, Chasseron-Buttes innove et propose une nouvelle catégorie « couples » pour chacune des courses organisées !

Inscriptions en ligne dès le 17 décembre

Les inscriptions se feront via le site web www.chasseron-buttes.ch, à partir du samedi 19 décembre 2020 et resteront ouvertes jusqu'au samedi 13 février 2021, 19 h, veille de la manifestation. Sur place, seul le retrait des dossards sera possible ; le paiement se fera au moment de l'inscription.

En quelques lignes

- ▶ Le tronçon ferroviaire entre Auvonnier et Noiraigue est resté bloqué 30 minutes samedi matin en raison de problèmes techniques sur les voies.
- ▶ Le réseau touristique Goût et Région à Couvet fait partie des six entreprises nominées pour le Prix Montagne 2020 doté de 40'000 francs. À cette occasion, le Prix Montagne du public, de 20'000 francs, sera également décerné. Chacun peut voter sur prixmontagne.ch jusqu'au 19 novembre.

Piétonne blessée à Fleurier

Lundi à 10 h 35, une automobile conduite par une habitante de Couvet, âgée de 49 ans, a effectué une marche arrière sur l'avenue de la Gare à Fleurier, à la hauteur du N° 5. Au cours de cette manœuvre, un choc s'est produit avec une piétonne habitant à Fleurier, âgée de 85 ans, laquelle cheminait sur le passage pour piétons sis à cet endroit. À la suite de ce choc, la piétonne a chuté sur la chaussée. Blessée, elle a dans un premier temps été prise en charge par une ambulance du Val-de-Travers pour être finalement héliportée par la REGA au CHUV à Lausanne.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 6 octobre : à 10 h 51, à Fleurier, alarme technique pour un contrôle avec caméra thermique.

Jeudi 8 octobre : à 19h11 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place.

Jeudi 8 octobre : à 22h51 à Couvet, alarme automatique avec engagement sur place.



- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
 Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24



כי לך לא לשכוח
אך אחד



Rue du Grenier 11
 2114 FLEURIER

Service Technique
 réparation toutes Marques
 lave-linge, Lave-vaisselle,
 Sèche-linge, Cuisinière,
 Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

SPONSORS OR

LBG
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch

garages hotz S.a.

Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch



Waeber HMS SA



Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch



SPONSORS ARGENT

VB CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch

S. Pinto
Sàrl
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@spinto.ch | www.spinto.ch



PEUGEOT

BUCHS FRÈRES SA



Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc
Porte d'entrée Menuiserie
Charpente Couverture
Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buch-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch

FLEURIER
reçoit
FRANCHES-MONTAGNES

Championnat de hockey sur glace - 2^e ligue

Mardi 20 octobre, à 20 h 30

Centre de sports de glace

Championnat de 3^e ligue
FLEURIER II - N.Y.S BLUESTAR
Samedi 17 octobre, à 20h 15

FLEURIER II - COURTÉTELLE
Samedi 24 octobre, à 20h 15

ÉQUIPE FÉMININE
samedi 17 octobre à 17 h
FLEURIER - GENÈVE-SERVETTE

U20-A
dimanche 18 octobre à 17 h
FLEURIER - FRANCHES-MONTAGNES

U15-TOP
dimanche 25 octobre à 12 h
FLEURIER - LES GRIFFONS
mercredi 28 octobre à 18 h 15
FLEURIER - SENSEE-FUTURE

U9-1
dimanche 18 octobre à 12 h
TOURNOI

SPONSORS BRONZE




Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux



Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluemail.ch

IMPRIMERIE MONTANDON



Fleurier • info@courrierhebdo.ch • +41 (0)32 861 10 28

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers
Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch



Démographie

À Val-de-Travers, la population vieillit et fléchit d'année en année. À votre avis, quelles sont les raisons de cette diminution démographique ? Proposez deux mesures à même d'attirer de nouveaux habitants au Val-de-Travers dont on vante souvent la qualité de vie !

vert'libéraux

Les facteurs sont multiples, mais à notre avis le manque de perspectives d'emploi pour les jeunes est une raison qui pousse cette partie de la population à quitter la région. Ils s'en vont tout d'abord se former ailleurs et ne reviennent pas lorsqu'ils ont terminé car l'offre n'est pas suffisamment importante et attractive.

Des familles s'en vont également par manque de solutions de garde ou de loisirs pour les enfants en bas âge.

Encourager les entreprises à former des apprentis et créer de nouvelles entreprises en lien avec le tournant énergétique sont deux mesures que les vert'libéraux entendent mettre en œuvre durant cette législature.

Maintenir les familles dans notre région en leur proposant des solutions de garde communales mais également privées en suffisance. L'attractivité de notre vallée passe aussi par le maintien de sa vie associative et culturelle ; les vert'libéraux souhaitent les rendre plus visibles au plus grand nombre.



Les raisons dépassent le seul cadre de notre commune. Le vieillissement démographique se constate à une large échelle et le recul du nombre d'habitants frappe de nombreuses régions périphériques. Relevons toutefois que le premier n'est pas à considérer uniquement comme un problème, tant l'apport des aînés à la vie de la collectivité est important. Quant à la baisse démographique, les raisons en sont documentées : les principales concernent des départs liés à des changements professionnels ou familiaux. Elle est aussi à relativiser : en 2019, le nombre d'arrivées a dépassé celui des départs à Val-de-Travers, qui a toutefois enregistré davantage de décès que de naissances.

De nombreuses actions sont déjà déployées aujourd'hui pour retrouver une croissance démographique. Notre parti propose d'intensifier celles en soutien à l'économie résidentielle, laquelle est à la fois favorable à l'attractivité et à l'emploi. Il souhaite également voir aboutir des projets d'habitat novateurs, au travers d'éco-quartiers et de coopératives, dont l'intérêt ira croissant.

PLR

Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers

En 2017 et en 2018, la Commune de Val-de-Travers a en effet connu une baisse significative de sa population (-292 habitants), due à deux facteurs qui se sont cumulés : un mouvement naturel négatif (donc plus de décès que de naissances) ainsi qu'un mouvement migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées). En 2019, Val-de-Travers a légèrement redressé la barre et a pu observer une augmentation du nombre de personnes s'installant sur son territoire (550) par rapport à celles le quittant (484).

Ceci étant dit, notre région, à l'instar de l'Arc jurassien, souffre de sa position périphérique, alors que tout (ou presque) est disponible sur place. De plus, environ 30% de notre population a plus de 59 ans. Nous constatons donc un double effet sur la démographie : primo, un certain nombre d'actifs et de jeunes quittent notre commune pour trouver ailleurs un emploi correspondant à leurs aspirations, et deuxio, l'âge moyen est relativement élevé.

Pour compenser ces éléments, Val-de-Travers doit absolument attirer davantage d'habitants, des familles d'abord, mais également d'autres catégories de personnes, que ce soit des seniors ou des actifs sans enfants, pour avoir une population équilibrée.

Pour ce faire, le PLR soutient l'accueil extrafamilial qui a augmenté de façon importante depuis quelques années ainsi que les projets scolaires tels que le programme d'enseignement de l'allemand PRIMA. Il est aussi entièrement acquis à la construction d'appartements avec encadrement et d'écoquartiers ; il milite pour que la Commune établisse les conditions cadres et facilite ces constructions qui attireront sans conteste de nouveaux habitants recherchant une qualité de vie exceptionnelle dans un environnement préservé.

Dans le cadre du plan d'aménagement local en cours d'établissement, le PLR fera tout pour que des terrains à bâtir de qualité restent disponibles pour un développement harmonieux de notre commune. Finalement, de nouvelles entreprises doivent pouvoir s'installer dans notre vallée pour que le nombre d'emplois progresse. La réhabilitation des friches industrielles et la mise en valeur des zones économiques sont autant de pistes à suivre dans les plus courts délais.



La population du Vallon est aujourd'hui moins nombreuse qu'au moment de la fusion, en 2008. Notre commune se situe dans une région périphérique, hors des agglomérations urbaines

du Plateau. Dès lors l'aménagement du territoire, la mobilité et le tissu économique constituent des leviers importants pour son attractivité. Ces éléments doivent être développés qualitativement, afin que parmi les nombreux pendulaires qui travaillent au Vallon, certains décident de s'y installer.

La planification communale pour les zones à bâtir et les autres types de zones est en cours ; nous espérons vivement qu'elle saura s'affranchir des schémas datant des années 1980. Non seulement elle doit intégrer des formes modernes de logements, capables d'accueillir une large diversité d'habitant-e-s (coopératives d'habitations, appartements pour personnes âgées avec encadrement, immeubles à mixité sociale, etc.), mais aussi des aménagements publics favorisant la convivialité et le « vivre ensemble » (quartiers durables et intergénérationnels, places de rencontre pour tous les âges, jardins et potagers collectifs, réduction des nuisances sonores, etc.).

Parallèlement à la recherche de nouveaux habitant-e-s, il est aussi logique de faire au mieux pour conserver les habitants actuels et de comprendre les raisons qui amènent certains à partir du Vallon. Vu la situation financière de la commune, une réduction de la fiscalité ne paraît pas raisonnable à court terme, malheureusement.

En termes d'aménagement du territoire, les travaux de planification communale ont démarré il y a plusieurs années. Il s'agit de saisir l'opportunité d'envisager d'autres modèles, comme évoqué ci-dessus, tout en préservant notre précieux cadre naturel, par exemple en refusant de bétonner inutilement la plaine et les crêtes.

La mobilité doit être consolidée et développée, en allant vers une gratuité des transports publics. Il est également judicieux que la Commune favorise le covoiturage, avec une incitation vis-à-vis des employés frontaliers, en partenariat avec les principales entreprises horlogères.

Les habitant-e-s de la commune doivent disposer de places de travail et de services de proximité. Il est donc primordial de diversifier le tissu économique. Par un marketing territorial efficace, il s'agit de valoriser les artisans, les commerces de proximité, les producteurs agricoles locaux, les petites et moyennes entreprises (notamment celles actives dans la transition énergétique), tout comme consolider les places disponibles dans les structures d'accueil pré- et parascolaire.



En 4 ans, Val-de-Travers a perdu plusieurs centaines d'habitants, cette situation est extrême-

ment inquiétante et ne peut plus durer. Il n'y a pas une, mais plusieurs raisons conjuguées au fait que notre belle Commune ne soit pas attractive vue de l'extérieur.

- Les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi doivent « s'exiler » pour aller travailler ; plutôt que de faire de longs trajets, ils prennent la décision de déménager
- De nouvelles familles peinent à venir s'installer en raison d'un coefficient fiscal élevé, l'un des plus mauvais dans le canton, lui-même le plus mauvais de Suisse
- L'image de marque de la Commune – malgré ses « Qualités naturelles » – n'est toujours pas bonne à l'extérieur
- Nos atouts : la nature, le calme, le tissu associatif sportif et culturel, ne sont pas assez mis en avant
- La perspective de construction de plusieurs parcs éoliens massifs encerclant la commune retient sans doute les projets d'installation eu égard aux nuisances générées et seront aussi à l'origine de nouveaux départs une fois les projets aboutis.

Modifier l'image de marque de Val-de-Travers par la création d'éléments marketing modernes : vidéos réalisées par des professionnels mettant en avant les nombreux atouts de notre région et se montrer plus « agressif » matière de démarchage en multipliant les canaux de diffusion avec des outils de communication modernes.

Sans freiner les projets de développement susceptibles de contribuer à conserver et à amener de nouveaux résidents, nous devons être particulièrement attentifs aux dépenses communales et demandons une grande rigueur et transparence dans la gestion du ménage communal. Ainsi en quelques années les chiffres noirs seraient de retour avec pour conséquence positive une possible baisse de la fiscalité tant attendue.



La qualité de vie se mesure sur différents facteurs, notamment la pluralité des commerces, la tranquillité, la beauté des paysages, des loyers abordables, une fiscalité supportable et de l'emploi à disposition. Certaines de ces qualités sont inhérentes à notre vallée, d'autres doivent être améliorées. Nous en avons déjà parlé, la question de l'emploi est une question centrale pour favoriser la venue de nouveaux habitants mais aussi pour maintenir notre population ici. Celles et ceux qui s'en vont le font, entre autres, en raison de l'absence de perspectives professionnelles, ce malgré une commune très industrielle.

Lorsque près d'un emploi sur cinq est occupé par un frontalier, souvent aussi dans des domaines où nous disposons pourtant de main-d'œuvre qualifiée locale, les Vallonnières et les Vallonniers se retrouvent sur le banc de touche du marché de l'emploi. Certaines grandes entreprises engagent parfois même + de 70% de frontaliers. Il est primordial de favoriser la préférence indigène à l'emploi, pour que notre vallée conserve son attractivité résidentielle.



Cette question rejoint notre réponse donnée la semaine passée au sujet des finances, domaine auquel elle est intimement liée. En résumé, pour attirer de nouveaux résidents, il faut des logements et des habitations répondant aux standards actuels avec des prix doux. Simultanément, il faut développer des projets de coopératives d'habitations, notamment à Plaine-Fin à Môtiers et la Binrée à Fleurier. Parallèlement, pousser les propriétaires et les aider dans leurs projets de rénovation en simplifiant et en accélérant les procédures.

On pourrait aussi travailler à une desserte encore améliorée en transports publics, mais le système n'est pas perfectible à l'infini. La jonction Corcelles-Bôle, faisant passer les trains à la cadence de la demi-heure sera un grand plus, mais cette amélioration ne sera terminée que dans 15 ans.

On pourrait encore imaginer, lors de la vente de terrain à une entreprise, de négocier qu'une part de la future main-d'œuvre habite obligatoirement la Commune et proposer une politique de développement immobilier public-privé, comme le faisaient les entreprises dans les années cinquante à septante pour fidéliser leur personnel.

Enfin, nous le répétons, il faut continuer d'investir dans des structures de crèches et parascolaires qui sont importantes dans le choix des jeunes couples et des familles désirant s'installer.

Tourisme

Le Val-de-Travers, grâce à Destination Val-de-Travers notamment, fournit un gros effort pour le développement touristique de la région. Proposez deux mesures concrètes pour aller dans le sens d'un développement harmonieux en conjuguant les flux de touristes sur les sites de la vallée !

vert'libéraux

Nous l'avons vu ce printemps, un grand nombre de touristes s'est rendu à Noiraigue. Afin d'éviter que les camping-caristes et autres conducteurs de véhicules aménagés se retrouvent partout dans la

nature, nous souhaitons mettre à leur disposition des aires de repos disposant de commodités, à prix attractifs.

La Commune devrait aussi s'associer avec certaines entreprises de Noiraigue, Môtiers et Buttes afin de trouver des solutions de parking et ainsi éviter que les voitures ne se retrouvent garées pêle-mêle. L'utilisation de ces parkings serait payante et le gain permettrait l'amélioration des infrastructures publiques.



Soulignons tout d'abord que notre secteur touristique est particulièrement dynamique et bien structuré. La stratégie de développement touristique communale a été fixée en 2016 dans un plan directeur, dont découle l'important projet en cours de Destination Val-de-Travers, soutenu par le programme fédéral Innoutour. Le développement est harmonieux et l'ensemble des acteurs travaillent en bonne intelligence, même si Noiraigue, par son rôle de porte d'entrée, peut donner l'impression de faire de l'ombre aux autres pôles. Il n'y a dès lors pas un réel enjeu à « mieux conjuguer les flux de touristes ».

En revanche, il y a des enjeux à améliorer les infrastructures d'accueil face à un tourisme qui s'individualise de plus en plus et l'on sait que le Conseil communal travaille déjà dans ce sens ; le groupe socialiste soutiendra de telles démarches, comme il se réjouit de l'important soutien communal apporté au projet de Destination Val-de-Travers, déjà fort complet et en prise directe avec la réalité du terrain. Nous suggérons par ailleurs qu'afin de tirer parti de la convergence des stratégies d'attractivité résidentielle et touristique, la commune valorise davantage encore ses atouts envers les familles et les aînés.

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Val-de-Travers

Le modèle développé à Val-de-Travers est basé sur le partenariat public-privé. Il est performant, flexible et permet d'obtenir des résultats rapidement. Destination Val-de-Travers est désormais devenu un acteur incontournable et nécessaire à l'excellente activité touristique de notre région. Val-de-Travers est d'ailleurs souvent mentionnée à titre d'exemple dans le canton dans ce domaine. « Au niveau du tourisme, nous savons y faire ! » Fédérer la multitude d'activités et de sites touristiques est une clé déterminante pour mettre en avant notre région et nous devons poursuivre cet effort. Plusieurs pistes d'amélioration doivent être suivies afin de doter notre commune d'un dispositif encore plus efficace et plus attrayant !

Aujourd'hui, l'offre est très diverse et surtout abondante. C'est un élément extrêmement positif pour notre région et nous nous réjouissons de voir à quel point les acteurs touristiques sont motivés et entreprenants. Fédérer, rassembler, simplifier apportera une meilleure lisibilité dans l'offre touristique de Val-de-Travers. C'est bien ensemble que nous pourrions rivaliser avec d'autres régions de notre merveilleux pays. La commune et les acteurs privés doivent poursuivre leur travail commun afin de valoriser nos atouts... ô combien nombreux !

L'afflux de tourisme réjouit évidemment le PLR mais pose parfois quelques problèmes auxquels il faut apporter des réponses. Les démarches déjà mises en place comme les parkings apportent des solutions pragmatiques et nécessaires, entrant directement dans le champ de compétences de notre commune.

En outre, si nous voulons attirer des visiteurs dans notre belle région, nous devons pouvoir leur proposer d'y passer la nuit. L'offre

hôtelière doit être renforcée pour améliorer l'attractivité de Val-de-Travers. De même que l'hébergement collectif qui devra aussi permettre un meilleur accueil dans la région. Certains projets, que nous saluons, sont déjà en route et nous mettrons tout en œuvre pour qu'il se poursuivent et se développent.



Parmi les principaux atouts du Vallon, il faut relever sa beauté paysagère et ses richesses naturelles. Pour les Verts, un tourisme doux et qualitatif, pratiqué à pied ou en vélo, pour tous les âges, est plus porteur sur la durée pour soutenir les acteurs d'aujourd'hui ; et dans l'optique que les visiteurs puissent découvrir ces atouts et aient envie de revenir, et pourquoi pas, s'y installer plus durablement.

Il faut éviter un tourisme de masse, industrialisé, hyper-motorisé, bruyant, et de transformer le Vallon en un gigantesque parc d'attraction Disney-compatible pour touristes ne faisant qu'un rapide et unique passage. L'offre touristique et de loisirs doit aussi s'adapter aux changements climatiques qui sont en train de s'opérer. S'acharner à vouloir les ignorer, c'est se battre contre des moulins à vent...

L'accès aux différents sites avec les transports publics non polluants doit être privilégié, si besoin en adaptant les horaires de desserte. Il s'agit aussi de restreindre l'accès aux touristes à certaines zones de riverains. En effet, la population vallonnière n'a pas à subir les inconvénients de certaines pratiques peu respectueuses.



Un gros travail a été réalisé ces dernières années et nous le saluons. Il convient maintenant de poursuivre cet effort en expliquant

au monde qui nous entoure qu'il n'y a pas que le Creux du Van... et s'inspirer de la promotion du Canton du Valais à la TSR toutes proportions gardées !

Notre région se prête particulièrement bien au tourisme doux, par exemple la randonnée pédestre, où des kilomètres de sentiers, de crêtes et sites magnifiques sont à disposition. Ces dernières années, ce type de tourisme a explosé dans les pays qui nous entourent. Une fois de plus, nous ne mettons pas assez bien en valeur notre patrimoine naturel.

Réunir tous les acteurs du tourisme déjà en place dans le but de développer une offre coordonnée en fixant des objectifs précis pour les 4 prochaines années.

Protéger notre patrimoine touristique. Il était par exemple agréable à l'époque de pouvoir visiter et boire un verre au Château de Môtiers, lieu d'envergure pour l'organisation d'événements.

Pour nous, notre meilleur patrimoine touristique est notre nature, faisons-la connaître tout en développant des offres qui la respectent scrupuleusement.



Le travail jusqu'ici réalisé en étroite collaboration entre la commune et les différents acteurs touristiques privés actifs sur le territoire communal a permis de développer considérablement l'attractivité de notre région. Il reste cependant beaucoup à faire. Les structures d'accueil sont insuffisantes (parkings, places de camping-cars, hébergements, etc.) tout comme l'offre commerciale aux abords de certains sites. Dès lors, le flux touristique croissant ininterrompu depuis des années apporte son lot d'inconvénients (circulation massive, etc.) mais nous n'en retirons que trop peu de profits. La commune doit se doter

d'une vision d'avenir globale plus large, à plus long terme et réaliser des investissements ambitieux – notamment structurels – dans ce secteur en vue de retombées économiques importantes. Il en va aussi de la préservation de la qualité de vie.



Le tourisme se développe à Val-de-Travers et cela nous réjouit car il est créateur d'emploi et générateur de rentrées financières. Le rôle de la Commune doit rester celui de facilitateur en collaboration étroite avec « Destination Val-de-Travers ». C'est pourquoi la Commune devrait, à notre avis, permettre, en collaboration avec des acteurs privés, la multiplication des places adaptées à recevoir un petit nombre de camping-cars, à proximité dans divers lieux du Vallon. Le camping à la ferme mérite lui aussi d'être encouragé et les diverses initiatives facilitées. Cette répartition générera moins de nuisances pour la population et répartira mieux la manne financière générée.

Si nous plébiscitons le tourisme doux, nous sommes opposés au développement anarchique d'un tourisme de masse. Une réflexion inter-communale et inter-cantonale devra aussi avoir lieu quant à la protection du Creux du Van et à la limitation du nombre de personnes présentes simultanément sur le site.

Enfin, la Commune doit soutenir toutes les initiatives donnant envie et les structures permettant aux touristes de rester plusieurs jours dans notre région.

Retrouvez la fin des questions/réponses des différents partis dans le prochain Courier

Commune des Verrières

Deux listes et 22 candidats pour 15 sièges !



Liste « verrisane » et Parti libéral-radical se disputeront les 15 sièges au législatif communal. Sans compter les cinq élus à l'exécutif, sortis des rangs des prochains élus de ces deux listes. Les programmes des deux groupes ne s'opposent guère, tous deux militent en

faveur d'une gestion communale dépolitisée, même si l'on sent davantage de progressisme chez l'un d'entre eux, le PLR. Pas un mot toutefois sur un éventuel rapprochement avec la Commune de Val-de-Travers...

« Une équipe de confiance, symbiose de jeunesse et d'expérience ! », tel est le slogan de la Liste verrisane, quant au Parti libéral-radical, « Le changement peut avoir lieu, mais c'est la population qui le

décide ! ». Les deux listes sont séduisantes, elles présentent des candidats représentant diverses générations et corps professionnels. Quant aux programmes, ils ne divergent pas tellement même si l'on sent une volonté de répondre aux besoins de la population, les jeunes et les personnes âgées notamment, au PLR. De surcroît, si les deux formations se plaisent à œuvrer pour les meilleures relations possibles avec les communes voisines, aucune ne plaide en faveur d'un regroupement avec la « grande commune » !

Candidats PLR

- François Benoit
- Nicolas Conrath
- Massimiliano Donato
- François Geiser
- Monika Hänger
- Sylvain Petitpierre
- Jonathan Rey
- Maryline Rosselet-Christ
- David Sancey
- Sloane Studer

Candidats Liste Verrisane

- Vicky Amstutz
- Mathieu Conrath
- Michèle Eckert
- Daniel Galster
- Véronique Hirschi
- Vincent Huguenin
- Nathan Jeanrenaud
- Joël Petitpierre
- Mike Simon-Vermot
- Frédéric Wieland
- Gabriel Wieland
- Jean-Bernard Wieland

Menu du jour avec potage

Produits frais de nos magasins

Discount ABC

Viande de nos bouchers

Le Gourmet - Dänzer

NOUVEAU
dès le 3 novembre
livraison à domicile
à Travers et Noiraigue

La Ferme Robert - 2103 Noiraigue
Tél. 032 863 31 40 - montag.s@yahoo.com

Barquette menu 100% recyclable - Gobelet à soupe matière renouvelable



Du mardi au vendredi
4 menus Fr. 15.- le menu
1 menu Fr. 16.-

Juan Yves-Alain



- Chauffage
- Sanitaire
- Ferblanterie
- Couverture

2114 Fleurier - 079 426 29 38

Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs.

Pensez-y!
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Gourrier Val-de-Travers
HEBDO

BRÛLEURS À MAZOUT

Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL

POP
Parti ouvrier et Populaire

No t'oblidis de ningù

Voilà bientôt 4 ans que l'on partage avec vous cette belle aventure au



Cette année 2020 a été pour le moins difficile et c'est avec tristesse que nous décidons de passer la main...

Nous avons le plaisir de vous accueillir encore jusqu'au dimanche 25 octobre 2020.

Et pour remercier votre fidélité, venez partager le verre de l'amitié **le vendredi 23 octobre de 17h30 à 20h**

Nous souhaitons une bonne santé à vous toutes et tous! On vous dit un grand Merci!

Viviane, Myriam, Stéphanie et toutes les personnes qui sont venues prêter main-forte tout au long de l'aventure

Chez Kiquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Langue de bœuf fraîche Fr. 12.-/kg
du jeudi 15 au mercredi 21 octobre inclus
le goût du vrai



CAFÉ-RESTAURANT

La chasse aux Six-Communes!

Réservez votre table à l'avance!
D'avance merci

Fermetures hebdomadaires:
Lundi toute la journée
Mardi toute la journée

Pierre-Alain & Marianne Rohrer
CH-2112 Môtiers
Tél. 032 861 2000 - www.sixcommunes.ch



LES ARCADES
Vendredi 16 octobre à midi
Filet de colin frais
...
Dimanche 18 octobre à midi et
Mercredi 21 octobre à midi
Civet de chevreuil

hdv
HOTEL DE VILLE RESTAURANT - BAR
Et voilà, **LA CHASSE EST LÀ**
à la mode d'antan et préparée par Jean-François Fuchs dit "Foufis"
dès le 15 octobre 2020
tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches
Il est préférable de réserver
Nous fêtons notre 1^{er} anniversaire et nous vous proposons nos **BONS CADEAUX À -30%**
La Croix-Blanche 48 | 2126 Les Verrières
032 866 10 00 | info@hoteldeville-suisse.ch
www.hoteldeville-suisse.ch

Centro Español de Val-de-Travers
Samedi 17 octobre 2020
dès 18 heures
Paella d'automne et variété de salades
Réservation au
032 863 22 52 ou 032 861 39 42
jusqu'au 13 octobre prochain
Prix: Fr. 28.-/adulte - Fr. 13.-/enfant

CHRISTEN MENUISERIE
Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture
079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

Auberge
Boucherie de campagne
AU PIED DE COCHON
Chez Matraz
2117 La Côte-aux-Fées
Chr. Bezençon : 079 648 13 33
Vendredi soir 23 octobre
Samedi midi et soir 24 octobre
Dimanche midi 25 octobre
Moules, frites
(à réserver, places limitées)

Horaires
Lundi : 9h-14h
Mardi : 9h-14h, dès 16h30
Mercredi, jeudi : fermé
Vendredi : 9h-14h, dès 16h30
Samedi : Dès 10h30
Dimanche : 10h30-16h
Spécialité maison : rognons de veau

elexa
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge - E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

Jeanluc Virgilio *Une hirondelle sur l'épaule*



Jeanluc Virgilio

Enseignant né au Val-de-Travers, résidant au Val d'Anniviers, rien ne le prédestinait à écrire un roman si ce n'est le contenu de ces gros cartons ficelés oubliés dans un galetas de Couvet... Il ne se prétend pas écrivain, mais il est à l'aise dans sa compréhension du texte, particulièrement dans sa vision théâtrale de certains romans de Ramuz. La « séparation des races » a d'ailleurs été représentée à de nombreuses reprises en 2016 à Chandolin. Il est l'auteur aussi d'une version scénique du roman « 1352 » destinée à être jouée dans le cadre des fêtes médiévales de Saillon en 2023.

« Ces abrutis de jeunes qui quittent le village pour aller gagner de l'argent de l'autre côté ! »

Il avait dû ravalier ses paroles et s'astreindre humblement, comme les autres, à traverser ces foutues montagnes !

Vingt ans plus tard, Bartolomeo, fils du bûcheron Giovanni, s'exténua sur le même chemin... Il habitait le plus beau pays du monde, le Piémont, rude certes et toujours incapable de subvenir aux besoins des siens !

Claudio dormait debout soutenu par les autres, sans que son absence n'eût le moindre effet sur le rythme de la marche. De sa bouche perlait une écume blanchâtre qui gelait immédiatement en bave laiteuse...

Livre en noir et blanc au format 13,5 x 21 cm.

Offre de souscription: CHF 25.-

+ frais d'envoi, valable jusqu'au 30 novembre 2020

Dès le 1^{er} décembre 2020: CHF **29.-** + frais d'envoi

(un lieu de retrait sans frais de l'ouvrage – sortie début décembre – sera proposé ultérieurement)

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) accompagné(s) d'un bulletin de versement, payable à 30 jours dès réception.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Localité _____

Date _____ Signature _____

Bulletin à retourner à Imprimerie Montandon, case postale 96, 2114 Fleurier
Tél.: 032 861 10 28 – courriel: info@courrierhebdo.ch

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour *l'entour(âge)* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entour(âge) vous trouverez :

Un environnement agréable et sécurisant

Un service personnalisé et adapté

Des activités individuelles et de groupe

Un lieu d'échanges et d'écoute

La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale

Un riche catalogue d'activités

Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

Lesemplois



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal
Ressources humaines
T +41 32 886 43 20
Ressourceshumaines.VDT@ne.ch

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal met au concours deux postes à temps partiel :

D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
(H/F) à 55%

et

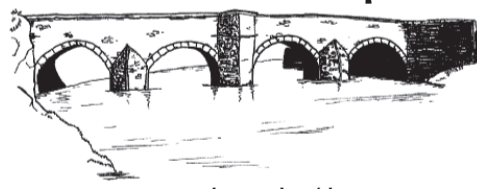
D'ÉDUCATEUR DE L'ENFANCE
(H/F) à 80%

Pour de plus amples informations, vous trouverez l'intégralité des détails de cette offre sur le site de la Commune de Val-de-Travers :

www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

LE CONSEIL COMMUNAL

Boulangerie – Pâtisserie
Roland Knöpfel



Spécialité de flûtes

cherche

un boulanger

de suite ou à convenir.

Merci de répondre uniquement
par e-mail: petit-pain@bluewin.ch

Grand-Rue 2 - 2105 Travers
Grand-Rue 26 a - 2114 Fleurier

Merci
à nos fidèles
annonceurs



• Pasquier 21
• Fleurier
• 032 861 16 95
• 079 417 99 58
• ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER

COUVET

Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57

Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

CODONI SA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
codoni@bluewin.ch

bh
Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin

Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

POP
Parti ouvrier et Populaire

Pour
n'Oublier
Personne

LES FILMS

Martin Eden

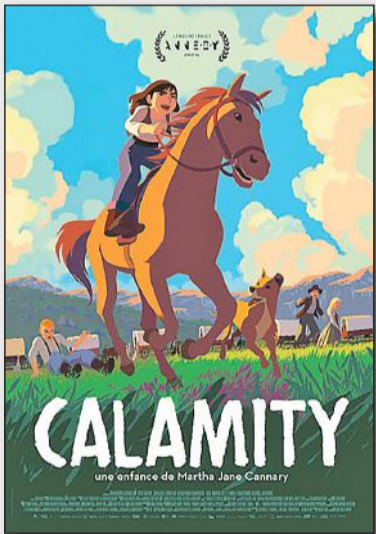
De Pietro Marcello, drame, Italie, France, avec Luca Marinelli, Jessica Cressy, Carlo Cecchi...



À Naples, au cours du 20^e siècle, le parcours initiatique de Martin Eden, un jeune marin prolétaire, individualiste dans une époque traversée par la montée des grands mouvements politiques. Alors qu'il conquiert l'amour et le monde d'une jeune et belle bourgeoise grâce à la philosophie, la littérature et la culture, il est rongé par le sentiment d'avoir trahi ses origines...

Calamity

De Rémi Chayé, animation, famille, France, avec Salomé Boulven, Alexandra Lamy, Alexis Tomasian...

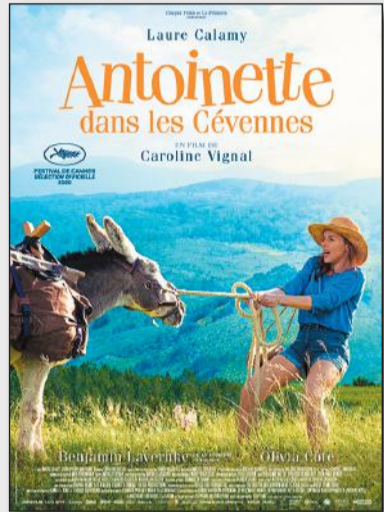


1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon. C'est l'audace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de vol, Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa per-

sonnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane...

Antoinette dans les Cévennes

De Caroline Vignal, comédie, romance, France, avec Laure Calamy, Benjamin Lavernhe, Olivia Côte...



Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir - seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple...

Ciné-club Les confessions

De Roberto Andò, drame, thriller, Italie, France, avec Toni Servillo, Daniel Auteuil, Connie Nielsen...



Quelque part en Allemagne, des dirigeants politiques du G8 et le directeur du FMI se réunissent en vue d'adopter une manœuvre secrète aux lourdes conséquences. Mais tout ne va pas se dérouler comme prévu à cause du décès du directeur du FMI...

Galerie Le Bunker

Exposition d'aquarelle et création de bijoux

L'exposition d'Ylona Mordasini et François Duruz s'ouvre samedi.

Les visiteurs ont trois semaines pour découvrir ces deux artistes qui inspirés par la nature l'expriment de manières différentes...

Lorsqu'on visite l'exposition, on se laisse emporter, les yeux écarquillés, par les atmosphères que François Duruz traduit dans ses aquarelles...

Puis on se penche pour découvrir de près les bijoux que cette même nature inspire à Ylona Mordasini et on reste émerveillé !

Quelques informations pratiques : Ylona Mordasini sera présente les samedis 17 et 31 octobre de 13 h 30 à 17 h 15 et François Duruz tous les samedis de 15 h à 17 h 15.

Peindre le ciel : démonstration de François Duruz le samedi 31 octobre à 15 heures.

Les artistes seront ravis de rencontrer les visiteurs une dernière fois le dimanche 8 novembre dès 11 heures. Voir annonce page 5.

Bleu de Chine

Derniers jours pour découvrir l'exposition



L'exposition actuelle à Bleu de Chine, à Fleurier, attire beaucoup de visiteurs. Plus de 200 sont déjà venus admirer les œuvres de Catherine Dreier-Grandjean, Gérald Jacot-Descombes et Mercedes Corradi.

Dimanche dernier, le temps qui était annoncé froid et pluvieux a offert une belle parenthèse et la vingtaine de visiteurs a pu partager les spécialités préparées par les artistes tout en respectant les normes en vigueur.

Il reste encore un week-end pour découvrir les peintures et céramiques qui se marient dans une ambiance équilibrée et lumineuse. N'hésitez pas à faire un tour ce dernier week-end : ouvert vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h, ainsi que sur rendez-vous au 032 861 28 87.

Les trois artistes seront présents dimanche, jour du finissage.

Rétropomme

Fête d'automne et bourse aux arbres

Avec le souhait de faire connaître et de partager les richesses du patrimoine fruitier de Suisse romande, l'association Rétropomme organise sa traditionnelle Fête d'automne et bourse aux arbres. Celle-ci aura lieu du 30 octobre au 1^{er} novembre 2020 au verger conservatoire de Pierre-à-Bot à Neuchâtel. Bien que l'or-

ganisation et le déroulement de cette manifestation soient soumis à diverses mesures d'ordre sanitaire, la Fête d'automne et bourse aux arbres restent une magnifique occasion de goûter aux variétés locales de poires et de pommes, d'acquérir un ou plusieurs arbres fruitiers et de découvrir les stands d'artisans et producteurs locaux.



Art et méditation au musée « La grange »

Dès le 19 octobre, et jusqu'à fin décembre, la Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture vous propose de retrouver ses classes de méditation au musée de l'art aborigène australien « La grange ».

Accessibles à tous, débutants ou pratiquants confirmés, les séances sont données par Theresa Burkhardt-Felder, qui

pratique la méditation depuis plus de trente ans et s'est formée auprès de Eric Harrison.

Simple et pragmatiques, centrées sur la perception à travers les sens (écouter, voir, sentir, toucher), les séances de méditation offrent un espace et un moment unique pour se ressourcer. Voir annonce en page 5.

VOLLEYBALL LNA

Belle bataille mais pas de point pour Valtra

Groupe E Valtra - Sm'Aesch Pfeffingen 0-3 (16-25, 17-25, 16-25)

LNA qualification					
Groupe E Valtra - Sm'Aesch Pfeffingen 0-3					
1. A. Pfeffingen	2	2	0	0	6 - 0 6
2. Franches-Mont.	2	1	1	0	6 - 3 5
3. Viteos NUC	2	0	2	0	6 - 4 4
4. Düdingen	2	1	0	1	5 - 3 4
5. Lugano	2	1	0	1	4 - 3 3
6. Toggenburg	2	1	0	1	3 - 4 3
7. K. Schaffhausen	2	1	0	1	3 - 4 3
8. Cheseaux	2	0	0	1	3 - 6 1
9. Groupe E Valtra	2	0	0	1	2 - 6 1
10. Genève	2	0	0	2	1 - 6 0

Groupe E Valtra rencontrait ce samedi Sm'Aesch Pfeffingen pour son premier match à domicile de la saison. Mais face au principal prétendant au titre, les joueuses de Luiz Souza n'ont pas fait mieux que NUC et Kanti, les deux précédents adversaires des Bâloises.

« Bien sûr, nous savions que ce serait un match difficile. Aesch est

une équipe solide et leurs derniers résultats le confirment. Nous avons travaillé dur sur le système défensif au cours de la semaine mais pendant le match, nous avons montré une perte de concentration et avec Aesch, ça ne pardonne pas », constate le coach.

Le match s'est soldé sur un score de 3 sets à 0, mais selon la présidente de Valtra, Joëlle Roy, « le score ne reflète pas vraiment le match. C'est certains choix tactiques et trop de points donnés qui nous font perdre le match. Je suis convaincue que le score aurait pu être différent. Les filles se sont très bien battues. »

On retiendra notamment de ce match un long rallye remporté par Valtra sur un point malicieux de Vanessa Gwerder, preuve de l'incroyable combativité des Vallonières.

« Bien sûr, il était clair dès le départ que ce serait un match difficile. Mais nous pouvons être satisfaites de nous-mêmes, car nous avons amélioré certains secteurs de jeu depuis notre dernier match même si nous aurions certainement pu faire mieux », conclut Josephine Suhr, MVP du match.



Josephine Suhr a reçu le prix de la meilleure joueuse, offert par Goût et Région.

2^e LIGUE FOOTBALL 3^e LIGUE

Trois points pour Fleurier

United Milvignes – Fleurier 1-3 (1-2)

Buts de Wieland (2x), Milvignes contre son camp

Faivre; Javaux, Ciurleo (Almeida Oliveira - Von Känel), Rodrigues Azenha, De Sousa; Mercier, Longchamp, Gurnot, Divernois (Rossier), Salem (Ahmetaj); Wieland.

2e ligue - Groupe 1

United Milvignes - Fleurier 1-3

1. Coffrane	7	7	0	0	(28)	23	: 5	21
2. Bôle	7	4	2	1	(14)	15	: 7	14
3. ASI Audax-Friul	8	4	2	2	(13)	16	: 15	14
4. Boudry	8	4	1	3	(13)	19	: 15	13
5. Le Locle II	8	4	1	3	(15)	13	: 18	13
6. Saint-Imier	7	4	0	3	(21)	16	: 14	12
7. Marin-Sports	7	3	1	3	(16)	19	: 12	10
8. Béroche-Gorgier	6	3	0	3	(11)	14	: 10	9
9. Fleurier	8	3	0	5	(31)	11	: 21	9
10. United Milvignes	8	2	0	6	(13)	15	: 27	6
11. La Chx-Fds II	8	1	1	6	(29)	9	: 18	4
12. Étoile-Sporting	6	0	2	4	(27)	9	: 17	2

Match nul pour Couvet

Couvet – Peseux Comète 4-4 (1-1)

Buts de Fernandes, Da Rocha, Sousa, Peseux contre son camp.

Amougou; De Giorgi; El Kaissi, Sousa Azevedo, David Rodrigues, Huguenin Bergenat (Pahud); Perreira Marques, Dias Da Costa (Da Rocha Antunes), Fernandes Carvalho, Marques Costa (Badertscher); Santos Gonçalves.

3e ligue - Groupe 1

Couvet - Peseux Comète 4-4

1. Bôle II	7	7	0	0	(10)	28	: 5	21
2. Coffrane II	7	5	1	1	(4)	23	: 13	16
3. Saint-Blaise	6	4	1	1	(4)	22	: 9	13
4. Lignières	7	4	0	3	(5)	18	: 7	12
5. Couvet	7	3	2	2	(5)	17	: 13	11
6. Peseux-Comète	6	3	2	1	(56)	16	: 8	10
7. Les Bois	6	2	2	2	(9)	14	: 11	8
8. Cortaillod	6	2	0	4	(7)	17	: 16	6
9. Le Landeron	7	1	3	3	(52)	13	: 23	5
10. La Sagne	7	1	1	5	(18)	5	: 27	4
11. Ticino	7	0	3	4	(19)	7	: 21	3
12. Bosna Neuchâtel II	7	0	1	6	(31)	10	: 37	1

4e ligue - Groupe 3

Fleurier II - Couvet II 4-1
Val-de-Ruz IV - Môtiers 2-3

1. Espagnol NE	7	6	0	1	(7)	20	: 5	18
2. Fleurier II	7	6	0	1	(16)	26	: 7	18
3. Étoile-Sporting II	7	5	0	2	(4)	32	: 19	15
4. Cressier Sport	6	4	1	1	(3)	23	: 8	13
5. Superga	6	4	0	2	(14)	15	: 11	12
6. Le Parc II	6	3	0	3	(6)	16	: 16	9
7. United Milvignes II	7	3	0	4	(12)	21	: 22	9
8. Môtiers	8	2	0	6	(17)	15	: 22	6
9. Helvetia NE II	8	2	0	6	(24)	12	: 42	6
10. Val-de-Ruz IV	7	1	1	5	(8)	12	: 24	4
11. Couvet II	7	1	0	6	(32)	15	: 31	3

5e ligue - Groupe 2

Saint-Sulpice - Ticino II 4-2
Floria II - Fleurier III 13-0

1. Saint-Sulpice	6	3	3	0	(10)	16	: 10	12
2. Floria II	7	4	0	3	(21)	36	: 14	12
3. Fleurier III	7	3	2	2	(6)	17	: 23	11
4. Colombier III	6	3	1	2	(4)	17	: 18	10
5. Val-de-Ruz V	6	3	1	2	(9)	19	: 10	10
6. Béroche-Gorgier III	6	1	4	1	(10)	9	: 10	7
7. Ticino II	7	2	0	5	(4)	14	: 31	6
8. Ponts-de-Martel II	7	1	1	5	(28)	12	: 24	4

VTT

Camille Rossetti dans les points à Ornans!



Dimanche dernier, avait lieu, à Ornans en France voisine, l'Extrême sur Loue. Un marathon long de 85 km et de 2800 mètres de dénivelé positif comptant pour les Marathon Séries UCI.

Le Traversin Camille Rossetti s'y est classé 24^e, ce qui lui a permis de décrocher 16 points UCI.



À tous les responsables des clubs sportifs qui annoncent leur match, merci de nous communiquer tout changement d'horaire, jusqu'au mercredi matin 10 heures.
redac@courrierhebdo.ch

HOCKEY SUR GLACE 2^e LIGUE

Les « jaune et noir » remportent le derby!

Fleurier – Le Locle 5-1 (3-0, 0-1, 2-0)

Buts de Richter, Huguenin, Beutler, Gudel, Sauser.

Volery; Jeanneret, Pipoz; Rambousek, Beutler, Di Caprio; Aeschlimann, Richter; Gudel, Dubois S., Colò; Berger, Dubois G.; Huguenin, Pellet, Kisslig; Sauser.

Vendredi, au Centre de sports de glace, se disputait le premier derby de la saison. Dans ces rencontres toujours intenses et particulières, se sont les locaux qui ce sont imposés!

Profitant d'un départ tonitruant grâce à leur jeu de passes rapide et un pressing incessant, les Fleurisans prenaient rapidement les devants en inscrivant trois buts, par Richter

(sur des assists de Gudel et Pellet), Huguenin (avec la contribution de Jeanneret et Kisslig) et enfin par Beutler (qui évoluait pour la première fois avec les Chats) qui d'un missile du poignet enlevait l'araignée qui logeait dans la lucarne du portier loclois, sur un service de son compère Rambousek! L'avantage de 3-0 après la première période était logique compte tenu de la domination des Vallonniers et laissait présager une soirée faste, face à une équipe qui semblait ne pas encore être « descendue du bus »!

Changement de décor dans le second tiers, peut-être en lien avec un léger relâchement des locaux après leur premier tiers de bonne facture mais surtout au réveil des visiteurs, la physionomie de la partie s'inversait!

Heureusement pour les hommes du duo Jeannin/Marquis, le portier Volery allait multiplier les arrêts décisifs et frustrer les attaquants de la Mère-Commune, qui se présentaient à trois reprises seuls mais ne parvenaient pas à tromper sa vigilance!

De l'autre côté, les « jaune et noir » ajustaient par trois fois les montants.

C'est en supériorité numérique que les Loclois trouvaient finalement la faille de la canne de Loichat.

Avec deux longueurs d'avance, on se disait néanmoins que la marge serait suffisante mais les premières minutes étaient encore à l'avantage des joueurs de Motreff.

Laissant habilement passer l'orage, la délivrance tombait de la canne de Gudel parfaitement servi par Rambousek d'un tir précis et imparable!

Les visiteurs tentaient le tout pour le tout en demandant un temps mort... qui finalement profitait aux gars du Vallon qui inscrivirent le 5-1 par Sauser sur une passe de Colò.

Cette victoire permet au CP Fleurier de ravir la place de leader à l'adversaire du soir.

Prochain rendez-vous pour les Vallonniers: samedi pour un second derby à la patinoire des Mèlèzes face au HC Star Chaux-de-Fonds!

Classement 2^e ligue

Fleurier – Le Locle 5-1

1. Fleurier	3	2	1	0	0	16	: 5	8
2. Le Locle	3	2	0	0	1	12	: 10	6
3. Sarine-Fribourg	3	2	0	0	1	13	: 9	6
4. Star Chx-de-Fonds	2	1	0	0	1	5	: 7	3
5. Tramelan	2	0	0	1	1	7	: 10	1
6. Moutier	0	0	0	0	0	0	: 0	0
7. Erguël	1	0	0	0	1	0	: 6	0
8. Franches-Mont.	2	0	0	0	2	4	: 10	0

Autres résultats

U17-TOP: Trois-Chêne – Fleurier 4-5.

U15-TOP: Forward-Morges – Fleurier 6-7.

U13-TOP: Fleurier – La Chaux-de-Fonds 11-0.

U9-2: 3 défaites, contre Université 0-7; 5-8 contre Sensee et 0-5 contre Le Locle, lors du tournoi de Sensee du 10 octobre.

U11: 2 victoires, contre Uni Neuchâtel 6-1 et 10-4 contre Ajoie. Une défaite, 3-15 contre Yverdon, lors du tournoi de Fleurier du 11 octobre.

VALIMMOB votre immobilier...en toute sécurité!
COURTAGE IMMOBILIER
Corrado Di Meo
Rue du Quarre 15 - 2113 Boveresse
Tél. 079 690 02 02
www.valimmob.ch
info@valimmob.ch

Plâtrerie
Echafaudages
Chape
Carottage
Crépi de finition
Divers

entreprise de construction
BAILLOD PYTHON
Sàrl
Maçonnerie - Béton armé - Carrelage
Les Sises 1b 032 863 27 06 Boveresse

Terrain des Sugits
Football • Championnat suisse de 2^e ligue
Samedi 17 octobre, à 17 h 30
FC Fleurier
reçoit
FC Étoile-Sporting

Juniors C - Groupe 3 • Dimanche 18 octobre, à 10 h, à Fleurier
Val-de-Travers II - Grpm 2 Thielles II

5^e ligue • Vendredi 23 octobre, à 20 h 15, à Fleurier
Fleurier III - Béroche-Gorgier III

Samedi 24 octobre

Juniors B - Groupe 1, à 16 h 30, à Fleurier • **Val-de-Travers - Deportivo**
Juniors C - Groupe 2, à 14 h, à Fleurier • **Val-de-Travers - Team 3L**
Juniors D - Groupe 3, à 9 h, à Fleurier • **Val-de-Travers II - Le Parc II**
Juniors FF15 - à 11 h, à Fleurier • **Val-de-Travers - Béroche-Bevaix**

MSM Peinture SA
Resp. tech.: Philippe Kull
T. 079 418 04 60 ph_kull@bluewin.ch
2117 La Côte-aux-Fées
2112 Môtiers - Val-de-Travers

CHAUFFAGE
ENERGIES RENOUVELABLES
SANITAIRE • 2126 Les Verrières
Fauguel sàrl
Tél 032 866 12 36

IR Fiduciaire REYMOND S.A.

À louer | **FLEURIER, COUVET, TRAVERS, LES VERRIÈRES**

Garages, dès Fr. 80.-
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **LA CÔTE-AUX-FÉES** | La forêt

En pleine nature

Appartements de 4 1/2 pièces

Cuisine agencée, salon avec balcon et cheminée, 3 chambres, salle de bains, WC séparés, cave, galetas. Possibilité de louer 1 garage

Loyers: dès Fr. 610.- + charges
Libres: de suite

Studio meublé

Cuisine agencée, salle de bains/baignoire

Loyer: Fr. 300.- + charges
Libre: de suite

À louer | **SAINT-SULPICE** | Quartier du Soleil

Appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave, part au jardin.

Loyer: Fr. 700.- + charges
Libre: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Place d'Armes

Dans immeuble avec ascenseur

Appartements de 3 1/2 pièces

Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave.

Possibilité de louer une place de parc.

Loyers: Fr. 850.- + charges
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Rue du Jet-d'Eau

Proche du centre, des écoles et des transports en commun

Appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine agencée habitable, hall, salon, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave.

Loyer: Fr. 810.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue de l'Industrie

Appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine agencée, hall, salon, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave et galetas.

Possibilité de louer un garage: Fr. 100.-, part au jardin commun.

Loyer: Fr. 740.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue du Pont

Appartement de 3 1/2 pièces avec cheminée

Cuisine agencée ouverte, séjour avec cheminée, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave et galetas.

Loyer: Fr. 890.- + charges
Libre: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Rue du Sapin

Magnifique appartement de 3 1/2 pièces avec balcon

Grande cuisine agencée avec coin garde-manger, hall, salon avec véranda, 2 chambres, salle de bains/baignoire avec colonne de lavage, 1 alcove, 2 réduits, 1 place de parc privée. Possibilité de louer un garage.

Loyer: Fr. 1'200.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Grand'Rue

Appartement de 3 1/2 pièces mansardé avec cachet

Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, 1 réduit, salle de bains/douche, cave. Possibilité de louer une place de parc privée.

Loyer: Fr. 760.- + charges
Libre: de suite

Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

IR Fiduciaire REYMOND S.A.

À louer | **FLEURIER** | Belle-Roche

Appartement de 3 pièces

Cuisine agencée, 3 chambres, hall, salle de bains/douche, balcon, cave.

Loyer: Fr. 800.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue François-Jaques

Appartement de 4 pièces avec balcon

Cuisine agencée habitable, hall, salon avec balcon, 3 chambres, salle de bains/baignoire, WC séparés, cave, galetas.

Loyer: Fr. 840.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue de la Promenade

Appartement de 4 1/2 pièces avec grande terrasse

Grande cuisine agencée habitable, hall avec armoires, grand séjour avec terrasse, 3 chambres, salle de bains/baignoire, cave. Place de parc privée.

Loyer: Fr. 1'480.- charges comprises
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue de l'Hôpital

Quartier calme et proche de la rivière

Bel appartement de 4 1/2 pièces

Cuisine agencée habitable, hall, 3 chambres, salon, salle de bains/baignoire neuve, terrasse et part au jardin.

Loyer: Fr. 1'250.- + charges
Libre: à convenir

À louer | **MÔTIERS** | A proximité de la gare

Magnifique appartement avec cachet de 5 1/2 pièces en duplex

Cuisine agencée ouverte sur salle à manger, salon, 1 loggia, 4 chambres, 2 salles de bains (douche et baignoire), 1 grand galetas.

Loyer: Fr. 1'450.- + charges
Libre: de suite

À louer | **COUVET** | Rue du Preyol

Dans immeuble avec ascenseur. Proche de la gare et des commerces

Beaux appartements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces en duplex

Cuisine agencée ouverte sur séjour, 1 à 2 chambres, salle de bains/douche, cave.

Possibilité de louer une place de parc: Fr. 40.-.

Loyers: dès Fr. 850.- + charges
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **COUVET** | Saint-Gervais

Bel appartement de 4 1/2 pièces avec terrasse

Cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains/douche à l'italienne, introduction pour colonne de lavage, terrasse, cave.

Loyer: Fr. 1'420.- + charges
Place de parc: Fr. 80.-
Libre: de suite ou à convenir

À louer | **TRAVERS** | Centre du village

Magnifique appartement de 3 1/2 pièces refait à neuf

Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains/baignoire, cave et galetas. Place de parc privée.

Loyer: Fr. 950.- + charges
Libre: de suite

1^{er} LOYER OFFERT

Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

IMPRIMERIE MONTANDON

Particulier
VEND son
Locatif

3 appartements
de 4 pièces + garages.

Tél. 078 623 93 91

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa
ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation
Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente
A LOUER
Grand-Rue 19, Fleurier
www.transcrea.ch
+41 32 861 13 13

Bas-de-la-Route 3, Buttes **Grand-Rue 19, Fleurier**

3 pces au rez-de-chaussée
• Cuisine agencée et équipée
• Jardin en commun, garage en sus
CHF 695.-/mois + charges

3 pces rénové au 2^e étage
• Cuisine et salle de bains (douche) neuves
• En plein centre de Fleurier
CHF 790.-/mois + charges

À LOUER
à Sainte-Croix
2 1/2 pièces, 56 m²
non-fumeur, quartier calme,
toutes commodités.
Fr. 1'100.- charges comprises
Tél. 024 454 18 09

Sainte-Croix
APPARTEMENT DE VACANCES
à louer à l'année
2 pièces, 35 m², non fumeur,
quartier calme
Fr. 550.- charges comprises
Tél. 024 454 18 09

À LOUER
à TRAVERS
Rue Miéville
3 1/2 pièces
avec balcon vue,
jardin.
Cuisine agencée habitable, salle de bains avec baignoire, réduit, cave, galetas, jardin potager.
Loyer **Fr. 1'020.-** charges comprises
Grand garage à disposition.
Tél. 078 885 18 87

À LOUER à COUVET
Grand-Clos 5 pour date à convenir
Lumineux appartement de 4 pièces au 2^e étage
Nouvelle salle de bains avec baignoire, nouvelle cuisine avec très grand frigo et lave-vaisselle, armoires murales, cave, galetas, jardin.
Proche de toutes commodités.
Loyer **Fr. 870.-** + charges
Pour renseignements et visites:
Tél. 079 521 74 19

À LOUER
Bovet-de-Chine 4 - 2114 Fleurier
Garage individuel (surface = 16 m²)
OU
Dépôt (surface = 64 m²)
Possibilité d'ouvrir les séparations entre les 4 garages individuels, afin d'en faire un dépôt.
Pas d'eau et d'électricité.
Libre de suite ou à convenir.
Garage individuel = Fr. 110.-
Dépôt = Fr. 400.-
gérance:ne
Rue du Pont 25 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 889 64 90 - www.gerance.ne.ch

POP
Parti ouvrier et Populaire
Da niko ne bude zaboravljien



KF ENERGIES
CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRES-VENTE
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL
Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21
032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch